

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Notre bateau jeta l'ancre dans le Lac St. Pierre ; c'était pour attendre, dirent les gens de l'équipage, un autre bateau ayant à son bord les déportés du Haut-Canada : on voulait ne faire qu'une opération du transbordement de tous les prisonniers à bord du bâtiment de transport qui devait nous conduire tous aux terres australes.

Il était environ onze heures, le 27 septembre, lorsque nous accostâmes, dans le port de Québec, le navire de transport *Le Buffalo* ; c'était un grand bâtiment à trois ponts, armé, je crois, de quinze à vingt canons de divers calibres et monté d'environ cent cinquante hommes d'équipage.

On nous remit nos menottes et l'on nous fit passer de suite dans les logements qui nous avaient été préparés, et quels logements, Grand Dieu ! C'était sur le troisième pont et bien au-dessous de la ligne de flottaison. Là rendus, dans l'étroit et sombre espace qui devait être, pendant plusieurs mois, l'habitable de nos souffrances, on nous enleva nos menottes et on nous distribua les lits que nous devions occuper.

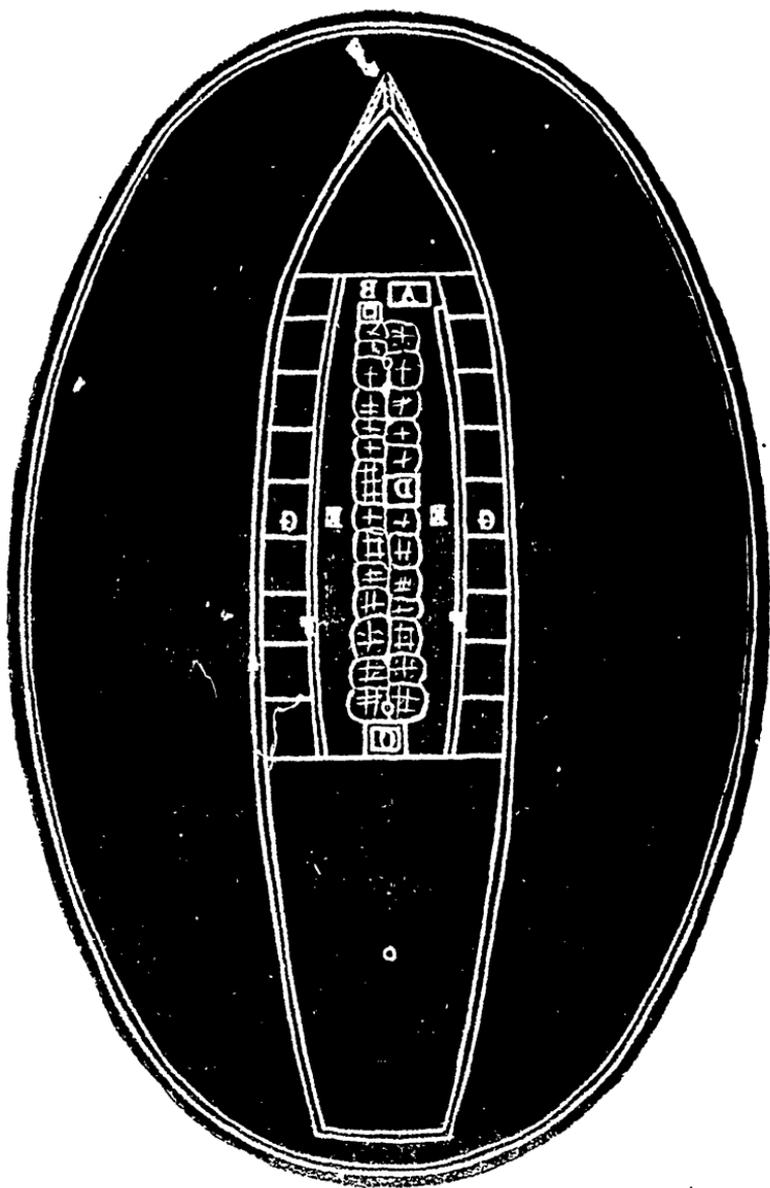
Pour rendre possible au lecteur l'intelligence de ma description j'ai fait préparer un petit diagramme, représentant les dispositions de ce logis ménagé,

pour cent quarante-quatre prisonniers, tant du Bas que du Haut-Canada, dans un entrepont de quatre pieds et quelques pouces d'élévation, d'un pont à l'autre, sur environ soixante-quinze pieds de longueur entre deux cloisons construites à notre intention. Chacun de nous n'avait en jouissance qu'un espace cubique de cinquante pieds environ, dans un endroit privé de ventilation où nous passions les jours et les nuits, sauf les courts instants de rares promenades sur le grand pont.

Notre logement s'étendait donc du tiers postérieur du navire à l'espace qui correspond à ce que, dans les navires marchands, on appelle le coqueron. Cet espace, au centre du navire, affectait la forme d'une boîte de soixante quinze pieds de long, sur environ trente cinq de large et quatre et demie de hauteur, à l'exception d'un petit espace en arrière, où un retrait du pont donnait une élévation d'un peu moins que six pieds, près de l'écouille. Le milieu de cette boîte était occupé, dans le sens de sa longueur, par une rangée de

#### Explication du diagramme :

- A Ecouille, contenant l'escalier.
- B Ecouille grillée gardée par une sentinelle.
- C Autre écouille grillée aussi gardée par un factionnaire.
- D Muraille de caisses et de ballots.
- EE Couloir et salle commune.
- FF Banc.
- GG Compartiments divisés en deux dans le sens de la hauteur, servant chacun de lits pour huit condamnés.



caisses et de ballots, établis sur une largeur d'au moins douze pieds et allant d'un pont à l'autre, séparant l'entrepont en deux compartiments distincts, communiquant ensemble par deux passages laissés libres aux deux extrémités, lesquels passages correspondaient avec deux écoutilles grillées et gardées par des sentinelles armées.

Les deux couloirs ainsi faits de chaque côté du navire, ayant pour limites à l'intérieur la muraille de caisses et de ballots, à l'extérieur la paroi du vaisseau, avaient environ onze pieds et demie de largeur sur la longueur déjà donnée de soixante quinze pieds. Cette largeur de onze pieds et demie était partagée comme suit : 1<sup>o</sup>. un espace libre de trois pieds, seul endroit où nous puissions nous livrer à quelques mouvements, encore n'était-ce qu'en marchant à demi-courbés puisque la hauteur d'un pont à l'autre n'avait pas cinq pieds, 2<sup>o</sup>. un banc d'environ dix huit pouces de large qui régnait dans toute l'étendue du couloir, 3<sup>o</sup>. une double rangée de compartiments de six pieds de profondeur qui devaient nous servir de lits.

Ces compartiments au nombre de dix-huit, savoir, neuf de front sur deux de hauteur, avaient sept pieds et quelques pouces de front sur la profondeur mentionnée de six pieds, ils étaient destinés à recevoir chacun quatre occupants. Des espèces de matelas fort inégaux et fort durs étaient déposés au fond de ces compartiments ou boîtes, dans lesquelles il était aussi difficile

de s'introduire qu'il était difficile d'y trouver une position supportable.

Nous descendîmes dans ce taudis affreux, par une écoutille d'environ deux pieds carrés, et deux sentinelles prirent de suite poste à deux autres écoutilles fortement grillées, commandant les deux extrémités de notre logement et communiquant avec les autres ponts du navire, du haut en bas ; c'était par ces écoutilles qu'on recevait le peu d'air et de lumière dont il nous était donné de jouir.

Les prisonniers politiques du Haut Canada étaient au nombre de 83, on leur avait adjoint trois condamnés pour meurtre qui furent confondus avec nous, portant le nombre total à 144. L'officier qui nous avait conduit nous avait partagés en deux bandes de soixante douze chacune, l'une reçut l'ordre d'occuper le logement de tribord et l'autre celui de babord. Je me trouvai à prendre place sur le banc, à l'extrémité arrière du couloir de tribord, ayant pour voisins les plus proches M. le capitaine Morin, M. Morin fils, MM. les notaires Huot et Lanctot, M. le Dr. Newcombe et le jeune Ducharme.

Le lit qui m'était destiné, à moi quatrième, était le lit du second rang, du premier compartiment de tribord, en arrière (voisin de l'écoutille marquée C sur le diagramme). C'est dans ce compartiment que

L'élévation entre deux ponts, dont j'ai parlé, était plus grande ; il fallait, de cet endroit, franchir une marche pour arriver au niveau général du pont qui servait de plancher à notre prison.

Une fois installés ou plutôt empilés, avec nos petites valises, dans cette étroite, obscure et fétide prison, on nous fit servir le diner, composé de bœuf salé froid et de biscuit, puis nous fûmes laissés à nos tristes réflexions et aux terribles pressentiments que cette manière de nous traiter nous suggérait tout naturellement.

Le soir on vint nous apporter le souper ; c'était un brouet clair de farine d'avoine qu'on nous présentait dans un seau, où nous puisions avec une tasse d'une chopine qui constituait la ration réglementaire pour tous.

Immédiatement après le souper on nous intima l'ordre de nous mettre au lit au son d'une cloche qui devait sonner tous les soirs à huit heures : l'heure du lever était fixée à six heures. On devait garder le silence le plus absolu pendant la nuit. Il était défendu de communiquer, en aucun temps, d'un côté à l'autre des logements, et nul ne pouvait aller aux lieux d'aisance, situés dans l'entrepont supérieur près de l'escalier, sans la permission de la sentinelle.

A huit heures nous nous glissâmes dans les boîtes qui devaient nous servir de lits, quatre ensemble, ayant pour deux une couverture, déjà très malpropre, et pour oreiller un petit coussin fort mal fait et bien dût.

Pour ma part, malgré tout ce qu'un pareil lit avait d'incommodé et de répugnant, je dormis bien toute la nuit : il est vrai que j'étais rendu de fatigues et d'émotions et que, de plus, le froid que j'avais enduré sur le bateau à vapeur m'avait engourdi au point de ne pas sentir les aspérités de ma couche.

A la cloche de six heures, le lendemain matin, nous sortîmes de nos boîtes un peu meurtris, un peu asfixiés et grandement indignés de la manière dont on en usait à notre égard. Un officier vint faire sa ronde pour constater notre présence dans le couloir, comme il avait fait la veille au soir, pour constater l'observance du règlement relatif au coucher.

A peine étions nous hors de nos lits, que nous entendîmes le bruit des chaînes de la frégate, on levait les ancrés et bientôt le navire se mit en mouvement : le bruit de la vapeur nous fit comprendre que nous étions remorqués. Nous partions donc pour le grand et pénible voyage de l'exil ; nous quittions notre patrie, sans pouvoir jeter un dernier coup-d'œil sur cette

belle nature du Canada, si belle surtout dans ce magnifique port de Québec où nous nous trouvions en ce moment! . . . D'un commun accord, nous nous jetâmes à genoux et nous mîmes à dire ensemble la prière du matin, pratique que nous avons fidèlement observée matin et soir tout le long du voyage. Cette première prière fut interrompue, pendant quelques instants, par des coups de canon tirés par notre vaisseau, salut auquel répondirent les canons de la citadelle du Cap-Diamant.

Vers sept heures on nous fit mettre en sections de douze pour recevoir nos aliments. Un seau était le plat commun, destiné à contenir, tour à tour ou conjointement, tous nos aliments : du reste, nous n'avions ni couteaux, ni fourchettes, ni cuillers ; tout notre service de table se composait d'une petite tasse ou mesure de chopine.

Le régime alimentaire était ainsi ordonné : Déjeuner,—une chopine de gruau d'avoine faiblement édulcoré : Dîner,—4 onces de bœuf salé, 4 onces de *pudding* au suif et quelques onces de biscuit, ou bien (alternativement de deux jours l'un) une chopine de soupe aux pois, 3 onces de lard et 11 onces de biscuit : Souper,—une chopine de cacao, avec si peu de biscuit qui nous restait du dîner, quand il en restait.

La table à laquelle j'appartenais jouissait du luxe d'un petit couteau de poche que possédait le Capitaine Morin ; ce couteau nous servait à couper la viande que nous prenions sous le pouce, après avoir bu ou mangé, comme on voudra notre soupe aux pois avec la petite mesure. Voilà comment eurent à se tirer d'affaire, dans l'étroit entrepont que je viens de décrire, pendant les longs mois d'une traversée de plusieurs mille milles, des gens qui n'avaient jamais connu auparavant le malheur et le besoin et qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu la mer même de loin.

On ne pouvait nous laisser jour et nuit dans l'étroit espace de notre prison flottante sans risquer de nous voir périr tous en peu de temps, aussi avait-on organisé la promenade journalière des prisonniers comme suit : Le matin à neuf heures, la moitié d'entre nous, c'est-à-dire soixante douze, étaient amenés sur le premier pont et y demeuraient en plein air jusqu'à onze heures et demie (le temps permettant) ; dans l'après-midi l'autre moitié prenait la même place, sur le gaillard d'avant, à deux heures et y demeurait jusqu'à cinq heures et demie.

Nous eûmes, au moins, pendant les premiers jours de notre traversée, le dernier plaisir de contempler les rives nord et sud du Saint-Laurent. Lorsque nous

montâmes sur le pont le premier jour, nous étions un peu en bas de l'Île-d'Orléans et le bateau-à-vapeur, qui jusque-là avait donné la remorque à notre frégate, venait de lâcher les amarres : nous le regardâmes longtemps, avec envie, remontant le fleuve et se rapprochant de tous les êtres chéris dont chaque minute nous éloignait, nous malheureux exilés.

Pendant cinq jours la mer fut belle et se montra indulgente ; mais le cinquième jour elle devint houleuse, sous l'effet d'un gros vent et, bientôt, le mal de mer commença à faire son apparition au milieu de nous. A mesure que la tempête se faisait plus forte et que les vagues venaient battre avec plus de violence les flancs de notre triste frégate, le nombre des victimes de cet horrible mal augmentait.

Le sixième jour après notre départ, on comptait cinquante neuf malades sur les soixante douze prisonniers logés de notre côté du navire, et nous apprîmes, plus tard, que l'état des choses était à peu près le même, sinon pire, du côté des prisonniers du Haut-Canada, occupant le couloir de babord.

Ceux qui ont goûté au mal de mer ou qui en ont pu voir les effets, ceux là seuls pourraient se figurer dans quel état nous nous trouvions, malades ou non malades, privés de lumière, mais d'air surtout, d'air

si nécessaire à ceux qui sont atteints du mal en question, entassés dans un étroit espace avec défense d'occuper les lits, si pauvres qu'ils fussent, pendant le jour. Les pauvres malades étaient sans cesse obligés de se cramponner à tout pour remonter sur le banc étroit, d'où les soubresauts du navire et la faiblesse les précipitaient sans cesse sur le pont rendu humide, glissant et fétide par les vomissements.

Treize seulement, j'étais du nombre, échappâmes à la maladie : pendant huit jours, nous eûmes la douleur de voir nos compagnons en proie à ces tortures, que nous essayions à soulager de notre mieux. La pluie, le vent et le roulis nous empêchèrent, pendant tout ce temps, de profiter de la promenade des premiers jours. L'odeur serait devenue suffocante, si elle ne l'était déjà, sans la précaution qu'on eut de mettre une cuve dans l'entrepont qui se trouvait au-dessus de nous, dans le voisinage des lieux d'aisance. Lorsque le besoin de vomir se faisait sentir, les plus forts allaient à la cuve, et, de ceux qui étaient en santé, six étaient constamment employés à nettoyer notre pavé (c'est le nom qu'il faut donner à ce pont), pour aller déposer les eaux de lavage dans cette même cuve. C'étaient des scènes à faire bondir le cœur, et je ne comprends pas comment nous avons pu résister à de pareilles souffrances de tous les genres.

Ajoutez à tout cela les grossièretés, les insultes,

les brutalités même de quelques hommes de l'équipage, entre autres d'un jeune officier du nom de Nibblett (J'écris ce nom comme nous le prononçons), qui n'avait guère de plus aimables noms à nous donner que ceux de *son of a bitch*, (enfant de chienne), de *cut throat*, (coupe-jarret) etc., etc. A la vue de cette indigne conduite et du traitement que nous subissions, nous eûmes la pensée qu'on avait l'intention où de nous faire périr de misères et de souffrances dans la traversée, ou bien de nous pousser à quelqu'acte de désespoir qui put donner l'occasion de nous décimer. On avouera que de pareilles idées étaient parfaitement justifiées par la manière dont on nous traitait dans notre immense malheur.

Pendant huit jours donc, nos pauvres compagnons malades eurent à subir ces terribles épreuves du mal de mer et, pendant huit jours, nous leur prodiguâmes les soins en notre pouvoir, les nettoyant, les aidant à se relever quand ils tombaient, les introduisant dans leurs lits le soir, les en retirant le matin, à l'heure fixé par le règlement.

Enfin, le quatorzième jour après notre départ, le calme se fit et le beau temps reparut : ce jour là nous pûmes monter sur le haut pont, pour y respirer l'air pur et frais de la mer. Nos pauvres malades se sentirent de suite soulagés et, deux jours

après, il ne restait plus que cinq de nos compagnons qui conservassent encore des traces du terrible mal.

Mais une autre souffrance physique nous attendait à ce point de notre voyage. Les marins disent que *l'air de la mer creuse l'estomac* : eh ! bien, oui, l'air de la mer et notre quasi abstinence de huit jours venaient d'augmenter considérablement nos appétits ; mais il fallait cependant se contenter de la quantité d'aliments voulue par le règlement, aussi la plupart d'entre nous eurent-ils à souffrir affreusement, pendant tout le passage, de l'insuffisance de nourriture.

Jamais d'autres que nous, mes compagnons d'exil et moi, ne sauront comprendre tout ce que nous avons enduré. A l'heure qu'il est, quand j'y pense, c'est comme un rêve dans lequel j'aime à me sentir délivré de mes maux, où comme un cauchemar dont je cherche à me débarrasser, selon la disposition d'esprit dans laquelle je me trouve.

Il semblera au lecteur que notre situation était assez pénible pour ne pas inspirer autre chose, à un être humain, que de la pitié, que notre pénurie et notre misère étaient assez grandes pour ne pas suggérer l'idée d'y ajouter encore, qu'il ne dut venir

à la pensée de personne de se faire une position meilleure aux dépens de malheureux comme nous : eh ! bien, il n'en fut rien. Il se trouva, parmi les employés du bord, un homme qui crut pouvoir tirer partie, à son profit, de la triste impuissance dans laquelle nous nous trouvions de pouvoir déjouer ses projets.

Il y avait, à bord de la frégate, un individu du nom de Black, marchand banqueroutier du Haut-Canada, lequel avait obtenu le privilège d'un passage gratuit aux terres australes, à la condition de nous servir de maître d'hôtel pendant la traversée : c'était lui qui faisait le partage des rations des prisonniers et qui devait veiller à la propreté de notre logement. Il vint à la pensée de ce misérable de se rendre important auprès des autorités du bord et probablement d'obtenir une récompense, en fabricant contre nous la plus noire comme la plus lâche de toutes les calomnies. Pour accomplir son infâme projet, il s'associa un prisonnier du Haut-Canada, le nommé Tywell ou Towell, qui consentit, moyennant des promesses de bons traitements présents et de liberté ultérieure, à servir de compère à ce scélérat.

Notre indigne maître d'hôtel alla donc trouver le commandant de la frégate, dans la matinée du quinzième jour de notre navigation, pour lui dire que les prisonniers canadiens et américains (presque tous les prisonniers du Haut-Canada étaient américains)

avaient formé le complot de se révolter contre l'équipage et de s'emparer du navire. Black indiqua Tywell, le prisonnier, comme étant en état de donner tous les renseignements désirables : ce dernier, mandé devant le Capitaine, corrobora tout ce qu'avait dit Black, comme nous le sûmes plus tard, et désormais le commandant du navire, s'il ne fut pas effrayé d'un complot qui eut été de notre part un acte de folie confirmée, n'eut plus de doute du moins sur son existence.

Nous n'avions pas l'ombre d'un soupçon de ce qui se passait ainsi à propos de nous ; aussi on ne saurait décrire l'étonnement que nous ressentîmes, lorsque, à deux heures de l'après-midi de ce même quinzième jour, nous vîmes arriver dans notre logement deux officiers accompagnés de forts détachements des marins de l'équipage, armés de pistolets et de coutelas comme s'il se fut agi d'un abordage. Nous reçûmes l'ordre de nous diriger en silence vers l'escalier qui conduisait à l'entrepont, où l'on nous logea sous clef, dans un compartiment d'environ vingt-quatre pieds carrés situé à l'avant.

Nous demeurâmes enfermés dans cet endroit pendant environ deux heures, sans savoir ce qu'on voulait faire de nous, ni pouvoir comprendre le but de cette conduite mystérieuse à notre égard.

Au sortir de notre seconde prison, dont les abords

étaient gardés par des hommes armés jusqu'aux dents, nous reçûmes de nouveau l'ordre de n'avoir aucune communication d'un côté à l'autre de nos logements et de garder, avec plus de rigueur que jamais, entre nous le silence. On nous avertit que les sentinelles avaient reçu l'injonction de faire feu sur le premier qui laisserait sa place sans en avoir préalablement obtenu la permission.

Pendant notre internement de deux heures, dans le coqueron dont je viens de vous parler, on avait ouvert toutes nos valises et bouleversé tous nos lits. Il va sans dire qu'on ne trouva rien de compromettant : quelques canifs, des rasoirs et des pièces d'or et d'argent, trouvés dans quelques valises, furent confisqués sans pitié. Nous trouvâmes plusieurs valises brisées, nos effets bousculés et nos pauvres lits sans dessus dessous.

Malgré la preuve de l'absence de tout complot, telle que résultant de ces recherches infructueuses, on redoubla de rigueur contre nous et cela sans nous offrir la moindre occasion de nous justifier. Nous ne pouvions deviner la cause de ces recherches et de ces rigueurs : il était facile de voir que nous avions été la victime de quelque calomnie ; mais nous ne pouvions imaginer, d'abord, sur quoi on avait pu fonder le soupçon d'un *damned plot* (complot infernal) dont

nous parlait, sans explication aucune mais avec un crescendo d'injures, l'officier Nibblett. Ce ne fut que quelques jours après que nous apprîmes le tout de la bienveillance d'un pauvre factionnaire, ému de pitié à la vue de l'inquiétude dans laquelle nous jetait tout ce manège. Pour ne pas compromettre ce brave homme, nous ne dîmes mot aux autorités de la révélation qu'il nous avait faite, laquelle, du reste, ne faisait de mal à personne ; car l'idée d'une révolte de notre part était d'une absurdité telle qu'elle ne pouvait manquer d'apparaître à tout le monde, après réflexion.

De ce moment, au lieu de nous faire monter ensemble tous les jours sur le pont, ceux de tribord pendant deux heures le matin et ceux de babord pendant deux heures l'après midi, on ne nous fit plus monter que par escouades de douze et pour une heure seulement ; et, alors, nous étions obligés de nous tenir en silence dans un coin, sous la surveillance d'une garde armée.

Bientôt vint s'ajouter à toutes nos souffrances, une misère qui prit bientôt des proportions atroces ; je veux parler de la vermine qui, se trouvant en germe dans les effets de literie qu'on nous avait donnés, n'eut pas de peine à se développer et à se multiplier, dans les conditions toutes favorables que lui offrait

notre pénible situation : nous en fûmes bientôt couverts.

Le lecteur me pardonnera ces détails dégoutants ; mais je veux faire complet, autant qu'un court récit peut le faire, le tableau des souffrances que nous avons endurées.

Les seaux dans lesquels on nous servait à manger étaient d'une malpropreté incroyable ; nous ne pouvions guère la constater, dans notre taudis obscur, que par l'odeur ; mais plusieurs fois nous pûmes l'établir du regard, sur le pont, en étant témoins des sales procédés employés pour laver ces baquets après le repas. Que Dieu pardonne à ceux qui nous ont traité de la sorte comme je leur pardonne ; mais il est triste, pour la pauvre humanité, d'avoir à signaler de pareilles infamies. Ah ! lecteurs de mon pays, habitants de nos campagnes et de nos villes si chrétiennes, jamais vous ne pourrez concevoir ce que nous avons souffert, et tout mon étonnement, aujourd'hui, est que nous ayons pu y survivre. C'est étonnant comme l'homme peut endurer de souffrances morales et physiques.

J'ai dit un mot de l'insuffisance de notre ration alimentaire ; mais que de fois ne l'avons nous pas vu diminuée par les accidents du transport, de la cuisine à notre étroit et noir logis, surtout dans les jours de

gros vent, alors que le roulis et le tanguage rendaient la marche si difficile sur les ponts du navire.

Une fois la semaine, nous procédions au lavage de nos effets, pendant l'heure qu'il nous était donné, à tour de rôle, de passer sur le pont. Ce lavage se faisait à l'eau salée avec une brosse et une espèce de terre blanche qui tenait lieu de savon, lequel ne peut s'employer avec l'eau de mer. Cette opération, importante pour nous, avait du reste le mérite de nous offrir quelques distractions, et de tempérer un peu l'ennui de notre affreux désœuvrement.

Nous avions des malades parmi nous auxquels nous prodiguions tous les soins en notre pouvoir, et, tous, nous étions fort inquiets, dans l'appréhension où nous étions de ne pouvoir longtemps résister à nos souffrances et à nos privations de toutes sortes : nous nous consolions par la pensée de Dieu, prenant de nouvelles forces dans la prière, seul adoucissement à nos maux.

Le 15 octobre on nous fit faire grand ménage et nettoyer notre logement, qui fut badigeonné à la chaux, opération qui fut renouvelée deux fois chaque semaine pendant le reste de la traversée ; car les dangers de maladie augmentaient à mesure que nous entrions dans des climats plus chauds.

La calomnie de Black et la razzia qui en fut la conséquence avaient encore ajouté une nouvelle misère à toutes les autres. S'il est quelqu'un de mes lecteurs qui ait jamais subi le supplice d'une barbe faite avec un bien mauvais rasoir, il pourra se faire une idée de la torture que, deux fois la semaine, nous avions à endurer. Aux jours de barbe, on nous menait sur l'entrepont où, chacun à son tour, nous nous rasions avec d'affreux rasoirs à demi rouillés, servant à un grand nombre et aussi mal entretenus que possible. Ceci se pratiqua tout le temps du passage, à dater du jour où l'on avait enlevé de nos valises les quelques bons rasoirs qui nous appartenaient. Les rasoirs destinés à tout le monde étaient confiés aux soins de notre persécuteur Black et, à la fin du passage, il n'y avait presque plus moyen d'endurer les douleurs de l'opération dont il s'agit, toujours faite à l'eau froide et sans miroir, souvent au roulis imprimé au navire par une mer houleuse et tourmentée. J'étais, cependant, un de ceux qui souffrirent le moins de ce chef, à cause de ma jeune barbe, alors peu apparente et facile à tondre ; mais certains de mes compagnons ne revenaient jamais de l'opération en question, autrement que la figure en sang et les yeux noyés de larmes.

A mesure que nous approchions des tropiques la chaleur devenait étouffante, dans nos étroits logements

sans air. Pendant un mois la zone torride nous brûla de ses feux.

Qu'on se figure cent quarante quatre personnes entassées dans le fond de cale d'un navire, dans un espace rétréci entre deux ponts éloignés l'un de l'autre par un espace de quatre pieds et quelques pouces seulement, abandonnés à une obscurité continuelle et ne recevant d'air que par deux écoutilles munies de manches de toile comme ventilateurs, soumis à un régime alimentaire détestable de tout point, n'ayant qu'une pinte d'eau par jour pour étancher une soif insatiable, livrés à des myriades d'insectes nuisibles autant que dégoûtants, et tout cela sous le soleil des tropiques et sur le chemin de l'exil au milieu des forçats !

Nous avions de notre côté une dizaine de malades, auxquels on n'accordait aucun adoucissement et sur le sort desquels nous entretenions de grandes craintes. Nous les soignons de notre mieux ; mais ces soins n'étaient que de l'affection ; car nous n'avions aucun moyen matériel de les soulager. Du côté des prisonniers du Haut Canada, il y avait encore plus de malades : avant d'atteindre les tropiques même, le 22 octobre, l'un d'eux, le nommé Priest, succomba à ses souffrances et fut enseveli dans les flots.

Ces prisonniers, que nous appelions les prisonniers du Haut-Canada, étaient presque tous des Américains ; à peine y avait-il parmi eux une dizaine d'habitants

du Haut Canada. Ces hommes, qu'on distinguait en 1837 et 1838 sous le nom de *sympathiseurs*, me parurent, autant que j'ai pu les connaître par les relations que nous eûmes surtout avec ceux qui faisaient partie de notre division, des gens fort respectables. L'état d'émaciation et de dénuement de ces pauvres malheureux était extrême ; malgré nos misères nous reconnaissons qu'ils étaient encore plus malheureux que nous : puis, nous trouvions dans notre foi des ressources et des consolations qui manquaient à la plupart d'entre eux.

Il y avait parmi nous, je parle des cent quarante quatre, des hommes plus faibles que les autres, entre autres un vieillard de plus de soixante ans affecté de la poitrine ; dire ce que ces gens et surtout ce vieillard ont eu à souffrir serait une tâche impossible : cent fois nous crûmes le pauvre vieillard sur le point de rendre son âme à son créateur. Quelle perspective pour des catholiques que celle de mourir ainsi sans le secours d'un prêtre ! “—mais le Dieu de toute bonté, entend nos soupirs, nous disions nous, il est témoin de nos désirs et il acceptera notre sacrifice en nous donnant les grâces de suppléer à l'absence de son ministre, si nous avons à périr dans ce vaisseau.”

Parmi nos malades je ferai mention spéciale de mon ami, M. le notaire Hypolite Lanctôt, établi aujourd'hui à Laprairie, à cause de l'étroite amitié

qui nous a toujours liés pendant notre exil et qui ne s'est jamais démentie depuis. M. Lanctôt faisait partie, comme je l'ai dit plus haut, de la même division que moi et j'ai pu être témoin de ses souffrances pendant tout le passage ; elles furent extrêmes. Que de fois je l'ai cru sur le point d'y succomber, alors que je m'efforçais, avec mes autres compagnons, de lui prodiguer les soins du cœur, à défaut de tous les autres pour lesquels les moyens nous manquaient.

Les promenades que nous faisons sur le pont (s'entend de ceux qui pouvaient s'y rendre) n'étaient guère un soulagement sous l'ardeur des feux tropicaux ; tout nécessaires qu'elles fussent à notre santé, elles ne semblaient servir, tout simplement, qu'à nous faire remarquer l'air imprégné de fièvre qui régnait dans notre logement.

Il se trouve des bons cœurs partout ; nous en rencontrâmes au sein de l'équipage du *Buffalo* ! Deux soldats, touchés de tant de misères, eurent l'humanité d'apporter à des malades un peu d'eau dans laquelle ils avaient mêlé leur ration de rhum ; surpris une fois sur le fait, ils furent fouettés tous les deux. Cette rigueur n'empêcha cependant pas un pauvre matelot d'apporter, lui aussi, aux rares occasions qu'il le

pouvait faire, un peu d'eau à ceux qui souffraient le plus de la soif ; mais il se servait d'une botte pour cet office de sublime charité. Tel était le besoin de boire qui nous tourmentait que ce vase repoussant n'empêchait pas de trouver cette eau délicieuse. Ces trois hommes n'étaient pas les seuls de l'équipage qui eussent pour nous de la compassion : il leur fallait en effet, avoir des *complices de charité* ; car autrement ils n'auraient pu accomplir une seule fois leurs bons services. Souvent nous recevions des marques de sympathie des gens de la frégate ; mais la direction et le gouvernement du bord étaient d'une cruauté qu'il eut été difficile de surpasser. Malgré la rigueur des autorités, nous pûmes encore de temps à autre nous procurer un peu d'eau, fournie, non par humanité cette fois, mais par esprit de lucre. Moyennant le don de quelques effets pris de notre petite garde-robe, quelques matelots parvenaient à nous apporter de l'eau, recueillie dans les chaloupes sur le pont, pendant les orages.

---

## IX

### UNE RELACHE.

Après deux mois de navigation, nous fîmes relâche au Port de Rio-Janeiro, au Brésil. Cette relâche était nécessitée par le besoin de se procurer des vivres et de l'eau, dont l'approvisionnement n'était pas suffisant pour nous mener au bout de notre voyage, ni même aux ports ordinaires de relâche, à cause de la direction suivie et du peu de rapidité de notre marche.

C'était le 30 Novembre que nous entrâmes dans la belle rade de Rio-Janeiro. Nous jouîmes, pendant les quelques jours de notre séjour dans ce port, de la vue du magnifique paysage qui s'y déroule. Dans nos promenades (je n'ai pas d'autre mot) sur le pont, nous contemplions les eaux paisibles de la vaste baie, entourée de plateaux délicieux couronnés de hautes et pittoresques montagnes. Nous suivions des regards les élégantes embarcations de toutes sortes qui sillon-

naient ces eaux, et nous nous prenions à envier le sort des esclaves noirs qui manœuvraient ces légers esquifs.

Ces scènes délicieuses nous rappelaient les heureux bords du Saint-Laurent, et nous faisaient rêver des êtres chéris que nous avions quittés, peut-être, hélas ! pour ne plus les revoir, du moins dans ce monde.

Notre relâche au port de Rio-Janeiro fut de cinq jours, qui nous furent d'un immense service ; car, pendant ce temps, on nous donna un peu plus de liberté, dont nous profitâmes pour pratiquer quelques opérations de propreté ; puis le calme de la Baie faisait une trêve devenue nécessaire, surtout pour nos pauvres malades, aux agitations et incommodités du mouvement de la mer. Mais ce qui nous reconforta surtout fut qu'on nous acheta, avec le peu d'argent qu'on nous avait confisqué, des fruits et autres rafraîchissements qui eurent, sur nos estomacs délabrés, l'effet d'un baume adoucissant sur une blessure. Il était temps ; car je crois sincèrement que, sans cette relâche, plusieurs de nos compagnons, des deux côtés du navire, seraient morts de misère et d'exténuation.

Il y avait dans le port de Rio-Janeiro des navires de la marine royale d'Angleterre ; plusieurs officiers de ces navires vinrent nous voir : l'un d'eux, apparemment d'un grade supérieur, demanda, en notre

présence, à l'officier du bord qui l'accompagnait, si nous étions soumis au régime alimentaire des forçats (*convicts*), on lui répondit :—Oui. Faisait-il cette question pour trouver à redire au cas où nous n'aurions pas été soumis à ce régime? la faisait-il pour indiquer qu'on ne devait pas nous traiter comme des criminels? Je n'en sais rien.

---

## X

### A TRAVERS LES DEUX GRANDS OCÉANS.

Nous remîmes à la voile le 5 décembre et, avec le voyage, recommencèrent nos souffrances. Cependant le vent était favorable, et ce n'est pas sans une certaine jouissance que nous sentions notre navire fendre les ondes ; car bien que le sort qui nous attendait sur la terre d'exil fut un sort épouvantable, néanmoins, notre grande préoccupation du moment était de pouvoir quitter cet affreux navire, dans les flancs duquel toutes les tortures nous étaient infligées.

Si, d'un côté, notre sort était un peu adouci, par l'addition d'une roquille de limonade par jour à une provision un peu augmentée d'eau, et par la diminution de la chaleur ; d'un autre côté, la vermine, se multipliant dans nos hardes et dans nos lits, nous faisait endurer des maux indescriptibles. Avec cela des symptômes de scorbut se montraient chez quelques-uns d'entre nous, c'est même ce qui avait engagé les autorités du bord à ajouter un peu de limonade à notre régime.

Le vent nous étant toujours favorable, le 28 décembre nous avons traversé l'océan et nous nous trouvions à la hauteur du Cap de Bonne Espérance.

Deux jours après, nous avons franchi les dangers de ces côtes bordées d'écueils et si souvent tourmentées par les tempêtes, et nous étions passés de l'Océan Atlantique dans l'Océan Pacifique.

L'année 1840 arriva... Qu'il fut triste le jour de l'an des exilés à bord du navire *Le Buffalo* ! Quels soupirs nous envoyâmes vers la patrie, en ce jour que nous savions si gai dans notre cher Canada ! Les souvenirs de l'enfance, les affections de la famille, tout ce qui traverse la mémoire et le cœur de l'homme se disputaient, avec la tristesse, la possession de nos êtres....

Je renonce à décrire ce qui se passait en moi ; car, j'entasserais des mots et des phrases, que je ne réussis pas à rendre ma pensée. Ces choses se sentent, mais ne se décrivent pas : du moins je me sens impuissant à remplir une pareille tâche.

Les traitements que nous endurions étaient toujours les mêmes ; il semblait que le jeune officier dont j'ai déjà parlé voyait augmenter sa rage contre nous, à mesure qu'il voyait approcher le moment où nous allions être soustraits à ses persécutions. A toutes les

insultes qu'il nous avait prodiguées jusque là, il ajouta l'épithète de *stupid asses* (stupides bidets), qu'il adressait souvent à tous ceux d'entre nous qui ne pouvaient comprendre ou parler l'anglais ; tandis que lui-même ne savait pas un mot de français, la langue européenne par excellence, la langue des cours et des salons, des sciences et de la diplomatie.

Le 8 février 1840, nous commençâmes à distinguer à l'horizon les côtes de Van-Diéman ; mais alors un vent contraire s'éleva et, pendant quatre jours, nous eûmes à louvoyer pour atteindre le port de Hobart-town, dans lequel nous laissâmes tomber les ancres le 13 février, dans l'après-midi.

Le lendemain nous apprîmes que cette colonie était le lieu de destination de nos compagnons de voyage, les prisonniers du Haut Canada : c'était dans cette colonie qu'ils devaient subir la triste sentence qui les avait frappés comme nous.

---

## XI

### HOBART-TOWN ET UN DIGNÉ MILITAIRE.

Le peu que j'ai pu voir de la ville capitale de Van-Diéman, du pont de notre navire, m'a laissé une impression favorable de son site. Des maisons et édifices, en apparence bien bâtis, bordent une rade superbe, qui contenait en ce moment beaucoup de navires dont plusieurs portaient des pavillons étrangers à l'Angleterre. Une haute montagne sert de fond au tableau et couronne pittoresquement la ville et les bosquets qui l'entourent.

Le 16, des berges conduites par des hommes du gouvernement vinrent accoster notre navire ; elles venaient chercher les prisonniers du Haut Canada : ceux-ci reçurent aussitôt l'ordre de descendre dans ces embarcations. Nous pûmes, forçant un peu la consigne, dire adieu à ces malheureux compagnons de malheur. Nous étions étrangers les uns aux autres, étrangers par les croyances, par le sang, par la langue, par les mœurs, nous ignorions, pour la plupart, leurs noms,

ils ignoraient les nôtres, beaucoup d'entre nous ne pouvaient se comprendre, cependant nous nous serrâmes la main avec affection ; nos yeux, à défaut de nos discours, leur offraient nos souhaits de bonheur : nous les sentions plus malheureux que nous.

Nous eûmes, pendant notre séjour dans le port d'Hobart-town, la visite d'un homme dont je suis fâché de ne pouvoir donner le nom, mais dont la noble figure ne s'effacera jamais de ma mémoire. C'était un officier de l'armée anglaise stationné dans l'endroit, j'ignore quel était son grade, qui, cependant, devait être élevé, à en juger par les états de service dont il eut occasion de nous parler et par l'autorité que sa parole semblait exercer sur les officiers du bord, apparemment peu flattés de son discours.

Ce digne militaire, dont le langage et les manières dénotaient une éducation parfaite, nous donna, de suite en nous voyant, les marques de la plus cordiale sympathie. Parcourant nos rangs, en nous saluant avec bonté, il nous disait d'espérer des jours meilleurs : — " Vous n'êtes pas des criminels, nous disait-il, et votre exil ne durera pas toujours. " Puis, assimilant, avec un sentiment de délicatesse qui nous pénétrait de reconnaissance, notre sort à celui qui l'avait frappé lui même, il nous disait que, lui aussi, avait été prisonnier de guerre, alors que de service en Espagne : il avait souffert l'ennui et les misères de la captivité. Avant de nous quitter, il couronna ses bons

procédés par ces mots que je reproduis de mémoire, mais, j'en suis certain, sans trop m'éloigner du littéral : " Messieurs, vous n'avez pas besoin de rougir, je ne vois rien de flétrissant pour votre honneur dans la cause de votre exil. "

On ne pourrait exprimer tout le bien que fait au cœur, ulcéré par d'indignes traitements, de si douces et si nobles paroles. Il nous semblait que nous étions vengés de toutes les insultes du Niblett et des duretés d'autres officiers et employés du navire. A côté de cette belle figure de notre visiteur, leurs tristes binettes faisaient pitié. Nous nous sentions comme autorisés, désormais, à les regarder de haut ; eux étaient forcés de baisser les yeux. Je dois dire à leur louange qu'ils avaient, en effet, l'air de se comprendre humiliés.

Nous demeurâmes cinq jours dans la rade d'Hobart-town, pendant lesquels on nous fit donner de la viande fraîche et des légumes : ces aliments nous faisaient du bien et tel était le besoin de nos pauvres estomacs délabrés que les quantités qu'on nous servait nous paraissaient à peine suffisantes pour apaiser notre faim. Nos constitutions, ruinées par les souffrances, et nos pauvres corps, rongés par les insectes, avaient tant besoin de réparation de substance que ce n'était pas de l'appétit que nous ressentions, mais une véritable rage.

---

## XII

### SYDNEY ET MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SYDNEY.

Le 19 février, vers les trois heures de l'après-midi, nous laissâmes le port d'Hobart-town, poussés par un vent favorable, cinglant à toutes voiles vers le lieu de notre exil. Le 24 nous étions à la hauteur du port Jackson, sur lequel est bâtie la ville de Sydney ; mais un gros vent contraire ne nous permit d'entrer dans la rivière Paramata que le lendemain, dans l'après midi.

Nous étions dans notre fond de cale lorsque les ancres furent mises à l'eau. Le bruit des chaînes et les piétinements de l'équipage sur le haut pont nous réjouirent le cœur : c'était l'annonce d'une délivrance prochaine. Ce n'était pourtant pas le bonheur que nous nous attendions à trouver sur cette terre que nous allions toucher ; mais c'était la fin, du moins, de misères telles que je ne crois pas qu'il soit possible à l'homme de survivre à de plus grandes. Nous avons enduré pendant plus de cinq mois tout ce que le cœur, l'esprit et le corps humains peuvent endurer à la fois de souffrances prolongées.

Nous étions donc devant la ville de Sydney, capitale de la Nouvelle Galle du Sud, où devait se consumer, confondus au milieu des grands criminels du Royaume-Uni, une portion notable de notre existence terrestre.

A peine une heure s'était écoulée, depuis notre arrivée, que le digne Evêque de Sydney, Monseigneur Polding, accompagné d'un missionnaire, le Père Brady, arrivait au milieu de nous. Le charitable prélat nous dit que, bien qu'incapable de nous distinguer les uns des autres, il nous connaissait tous, que nous étions ses enfants arrachés à l'Eglise du Canada, mais confiés désormais aux soins de l'Eglise de la Nouvelle Galle du Sud. Les Evêques du Canada avaient écrit à Monseigneur Polding, et leurs missives de religion et de charité nous avaient précédées dans ces régions lointaines de notre dur exil.

Monseigneur Polding et son compagnon, le Père Brady, qui parlait le français avec la plus grande facilité, demeurèrent avec nous environ une heure et demie, pendant laquelle ils nous prodiguèrent toutes les consolations que peuvent suggérer les effusions de la charité et du zèle sacerdotaux. Monseigneur nous annonça qu'il viendrait, le lendemain, avec des prêtres, recevoir nos confessions, puis avant de partir, il nous fit une prière et nous donna sa bénédiction. Je n'ai pas besoin d'essayer à exprimer le soulagement que nous causa cette sainte visite, puisque ces lignes

sont surtout destinées à être lues par mes compatriotes, des canadiens, enfants de l'Eglise, héritiers de la piété de glorieux ancêtres.

Le lendemain Monseigneur Polding revint, en effet, avec deux missionnaires. Sa Grandeur nous annonça qu'elle avait obtenu des autorités la permission de venir célébrer la messe dans notre affreux logement et que, conséquemment, on donnerait la sainte communion à ceux qui se trouveraient en état de la recevoir. Nous nous confessâmes tous, nous préparant de notre mieux à recevoir notre Sauveur le jour suivant.

Il y avait, comme je l'ai dit plus haut, à une extrémité de notre étroite prison, un espace, correspondant à une écoutille, dans lequel la distance d'un pont à l'autre pouvait permettre à plusieurs personnes de se tenir debout, ce fut là que nous dressâmes de notre mieux l'autel pour le saint sacrifice.

Le 27 Février 1840, dans le port de la capitale de la Nouvelle Galle du Sud, un Evêque de l'Eglise de Jésus-Christ, célébrait, assisté de ses missionnaires, la sainte messe, au fond de cale d'un navire-prison, et cinquante huit exilés politiques canadiens entendaient cette messe, dite à leur intention, et y recevaient la sainte eucharistie.

O merveilles de la Religion ! qui pourrait vous énoncer ? Mais, si peu possèdent le don de vous redire, tous ont reçu celui de vous sentir et c'est surtout au malheureux que ce don est accordé, dans toute sa plénitude ! . . . .

Ce fut pour nous un bonheur indicible de rencontrer, à notre arrivée sur la terre de déportation, un protecteur, un père, dans la personne d'un prince de l'Eglise, et ces amis si sincères dans celles de ses dignes missionnaires ! Puis, nous avions bien besoin du secours d'en haut qu'ils nous apportaient, et de la force qu'on puise dans les sacrements, pour pardonner de bon cœur à tous ceux qui, pendant cette interminable traversée, s'étaient montrés aussi cruels qu'injustes à notre égard.

La sainte messe dite, nous passâmes tous environ une demi heure en action de grâces, après laquelle Monseigneur, venant se placer au milieu de nous, autant que le local pouvait le permettre, et s'essayant sur notre banc de condamnés, se mit à nous parler avec sollicitude et bonté. Il nous fit d'abord compliment de la manière dont nous avons préparé l'autel, dont les ornements et les chandeliers avaient été fournis par lui même : l'excellent prélat nous parla ensuite de notre sort actuel et de ce qui pourrait nous être encore réservé, nous prodiguant les conseils de la religion et de la charité.

Monseigneur Polding nous dit qu'il ne croyait pas devoir nous cacher que le bruit courait qu'on allait nous mener à quelques cents milles de Sydney, dans une petite île nommée Norfolk, baptisée dans la colonie du nom " d'Enfer sur terre " (*Hell on earth*). La perspective était effectivement terrible : cet endroit était alors le lieu où l'on envoyait les forçats les plus dépravés et les plus incorrigibles : tous les jours il s'y commettait des crimes atroces, et les traitements, auxquels ces malheureux étaient soumis, étaient à l'unisson du caractère et des mœurs des habitants de cette affreuse localité.

Il paraît que de philanthropiques individualités, liées avec le gouvernement canadien d'alors, avaient fait de nous une peinture aussi chargée que hideuse : cela, joint à l'effet produit par les articles mensongers et sanguinaires de certains journaux anglais de Montréal transmis à la Nouvelle Galle du Sud, faisait qu'on s'imagina avoir affaire, en nos personnes, à des bandits prêts à tout entreprendre et à exécuter les plus grands attentats sans frémir.

Les dignes prêtres qui accompagnaient Monseigneur Polding rivalisèrent de zèle avec leur digne Evêque, pour nous préparer à accepter, en vue de Dieu, le sort qui nous attendait, quel qu'il fut. Le généreux Prélat dit avec nous une courte prière, nous renouvela

sa bénédiction épiscopale et nous laissa, en nous disant qu'il allait, de ce pas, se rendre auprès du Gouverneur, afin de solliciter pour nous la faveur d'être débarqués à la Nouvelle Galle du Sud.

Le moment du départ de ces dignes ministres de la religion nous parut une véritable séparation ; mais déjà faits à la misère et au malheur et fortifiés par le pain de vie, nous nous préparâmes pour le pire, à peu près certains que nous allions être envoyés à Norfolk. Nous étions résignés à tout, malgré tout ce qu'il y avait de difficile à se faire à l'idée d'aller prendre rang parmi tout ce que les trois royaumes offrent de plus avili et de plus corrompu !

---

## XIII

### INSPECTION ET DÉBARQUEMENT.

Le neuvième jour après notre arrivée dans la rade de Sydney, le 5 mars, on nous donna avis que nous allions être passés en revue par des agents du gouvernement. Cette inspection commença vers les trois heures de l'après-midi : on nous fit monter sur le gaillard d'avant par sections de douze, pour comparaître devant trois employés de l'administration pénale. On nous demanda notre nom, notre âge, le lieu de notre naissance, notre religion, notre état, notre degré d'éducation ; on s'informa de plus de chacun s'il était marié, s'il avait des enfants, et dans ce cas de leur nombre, s'il parlait l'anglais, etc., etc.

A la suite de cette cérémonie, on nous fit redescendre dans notre fond de cale, sans adresser à aucun de nous un mot de plus que les simples et froides questions écrites sur les papiers administratifs : ce qui, au reste, est moins surprenant, quand on songe que nous avons affaire à des fonctionnaires, chargés de faire sans cesse la même besogne, et pour qui nous n'étions que des forçats, dont la culpabilité était

augmentée de tout le grossissement qu'y apportaient les préjugés les plus aveugles et les plus enracinés de race et de secte.

Le lendemain, vers dix heures du matin, deux autres employés de l'administration pénale vinrent nous faire subir une seconde inspection. On prit, cette fois, notre signalement, détaillant chaque particularité de notre personne ; jusque là que ces messieurs nous ouvrirent la bouche pour nous examiner les dents, mettant dans ce procédé à peu près les mêmes cérémonies et la même gentillesse qu'un maquignon met à constater l'âge d'un cheval qu'il veut acheter.

A la suite de cette seconde et très agréable inspection, on nous reconduisit encore dans notre taudis, où nous nous creusâmes le cerveau pour deviner ce qu'on entendait faire de nous, à la suite de tous ces procédés et de ce séjour prolongé dans notre prison flottante. Tout cela nous confirmait dans l'idée que nous allions être envoyés à l'*Enfer*, dont nous avait parlé Monseigneur de Sydney.

Ce prolongement de séjour à bord de la frégate était pour nous un grand désappointement, en même temps qu'une torture morale, résultant de l'incertitude sur le lieu de notre destination. Aux souffrances

physiques que nous continuions à endurer s'ajoutaient les poursuites d'une espèce de moustique propre à ces climats. Ces hôtes désagréables s'étaient introduits dans nos logements et en peu de jours nous étions couverts de petites tumeurs brunes, causées par leurs piqures.

Enfin le 11 mars, après quatorze jours d'attente dans le port, on vint nous annoncer que nous allions descendre à terre, et qu'un bateau était accosté au navire pour nous emmener. Nos préparatifs n'étaient pas longs à faire, en peu d'instant tout fut prêt et, . . . nous sortîmes enfin des entrailles de l'impitoyable *Buffalo* !

Notre destination était un établissement pénal situé à huit milles seulement de Sydney.

Les longs délais, qui nous avaient retenus si longtemps à bord du navire, étaient dus à la répugnance que les autorités avaient à nous admettre dans la colonie : pour triompher de ces répugnances, et nous épargner le triste sort d'un exil à l'Île Norfolk, il n'avait fallu rien moins que les démarches pressantes et incessantes de l'excellent Evêque de Sydney. Toutes ces démarches seraient même demeurées inutiles, malgré un certificat de bonne conduite donné par le capitaine du *Buffalo*, si Monseigneur Polding ne se fut presque porté caution de notre conduite

future : c'était une responsabilité extrêmement difficile à prendre pour l'excellent évêque, qui ne nous connaissait que par les lettres bienveillantes écrites en notre faveur par les prélats canadiens ; mais sa charité triompha de ses inquiétudes et il nous sauva de l'horrible sort qui nous attendait.

Le lieu de notre destination était un endroit nommé Long-Bottom, sur la rivière Paramata. Aussitôt embarqués avec nos valises sur le bateau qui devait nous conduire, on déploya les voiles et nous nous mîmes à remonter la rivière, tout réjouis de voir de près des maisons, des arbres et des champs. Il était environ deux heures de l'après-midi, quand nous touchâmes le quai de Long-Bottom. De suite, on nous conduisit, sous escorte de soldats, à un mille environ du bord de la rivière : nos effets, chargés sur des charettes trainées par des bœufs, nous accompagnaient dans le trajet. Nous étions si faibles, si exténués et si perclus de nos jambes que cette petite marche d'un mille, faite au petit pas, nous fatigua au point de nous donner à tous des douleurs dans les membres, lesquelles persistèrent, pendant quelques jours, pour plusieurs d'entre nous.

---

## XIV

### LONG-BOTTOM ET LA VIE QU'ON Y FAIT.

Les logements qui nous étaient destinés, à notre nouveau *chez nous*, consistaient en quatre abr's ou remises, auxquels s'ajoutaient un petit magasin, une cuisinerie, quelques autres petites constructions et une caserne assez considérable, en ce moment occupée par un piquet de soldats et d'hommes de police. Tous ces édifices étaient disposés en carré, dont le centre formait une cour, que nous eûmes l'ordre de ne pas franchir sans permission, sous peine de cinquante coups de fouet.

Les allures et le langage de nos gardiens nous les firent reconnaître, de suite, pour appartenir à la même école que nos persécuteurs du *Buffalo*. Malgré cela, nous nous sentions véritablement heureux d'avoir quitté les flancs ténébreux de la néfaste frégate.

A notre contingent de cinquante huit s'ajoutaient quatre forçats, que nous trouvâmes installés dans l'établissement : en sorte que nous étions cantonnés

quinze ou seize à la fois, dans chacune des quatre petites prisons, qui avaient environ quinze pieds de longueur sur dix pieds de largeur chacune.

Les quatre forçats, dont je viens de parler, étaient placés avec nous comme prisonniers de confiance ; à eux étaient dévolus les petits officcs, l'un servait même de messager. Il était facile de voir que nous étions à la fois des objets de terreur et de haine pour les autorités, et que les préjugés, la calomnie et le mauvais vouloir avaient eu un plein succès contre nous. Nous primes la résolution bien ferme de justifier la confiance que Monseigneur Polding avait placée en nous et de détruire, par notre bonne conduite et notre patience, toutes les injustes préventions dont nous étions l'objet ; autant du moins qu'il était possible d'obtenir un pareil résultat de ceux à qui nous avions malheureusement affaire.

On nous servit pour diner, à notre arrivée dans nos quartiers, une espèce de pâté au bœuf, en quantité assez mesquine, dont il fallut cependant se contenter.

Un moment avant le coucher du soleil, on nous fit entrer dans nos petites prisons, en nous avertissant qu'on n'avait pas eu le temps de nous préparer des lits et que nous serions, par conséquent, obligés de coucher sur le plancher. Nous étions dans la saison qui répond à l'hiver dans ces climats : à cette époque de l'année les jours restent encore chauds, quand il ne

fait pas d'orage, mais les nuits sont froides et humides. Ce fut une de ces nuits froides que nous eûmes, pour la première, à passer couchés, sans couvertures aucune, sur les planchers mal joints de nos cases : aussi quand on vint, le matin vers six heures ouvrir les portes, fermées à la clef, de nos logements, nous trouva-t-on tous échignés et munis d'un gros rhume ; quelques-uns même se sentaient sérieusement malades.

La journée du 12 fut froide et pluvieuse, nous la passâmes dans l'inaction ; mais on nous informa que nous serions le lendemain conduits à l'ouvrage.

Notre régime alimentaire était détestable. Notre déjeuner se composait d'un brouet de farine de maïs, auquel on ajoutait de la cassonade de qualité inférieure : notre dîner, dont la matière devait aussi servir pour le souper, consistait en une demi livre de bœuf, apporté de Sydney dans la pire des conditions, et une douzaine d'onces d'un pain mal fait avec de la mauvaise farine. L'eau courante ou de puits manquant dans le voisinage immédiat de nos logements, nous étions obligés de nous servir d'eau de pluie, recueillie dans des citernes creusées en terre.

Le soir avant de nous mettre de nouveau à la clef dans nos abris, on nous fit mettre en rang pour nous compter. Il nous fallut encore coucher sur le bois sans couverture et ce traitement dura jusqu'au

premier du mois de mai. Pendant tout ce temps, nous primes, de nous mêmes, les meilleures dispositions en notre pouvoir pour nous mettre à l'abri du froid, en faisant usage de tout ce qu'on laissait à notre disposition des effets contenus dans nos valises. Nous adoptons tous les moyens possibles de propreté et, de cette sorte, nous réussîmes à nous débarrasser, plus ou moins et petit à petit, de la vermine apportée du *Buffalo*.

Le 13, après avoir passé par les mêmes vicissitudes que la veille, on profita de la circonstance d'une seconde journée de pluie, qui interdisait l'ouvrage extérieur, pour nous faire passer par un procédé qui achevait de nous confondre avec les scélérats. On nous fit mettre en rang et les employés de l'établissement, l'un portant un pot de peinture noire, l'autre un fer à marquer, parcoururent nos rangs en marquant nos habits sur le dos, les jambes, les bras et la poitrine avec les lettres de la servitude pénale : ces lettres L B étaient les initiales du nom de l'établissement que nous habitions *Long-Bottom*.

A la suite de cette cérémonie, nous rentrâmes dans nos petits logements, pour y dévorer à notre aise la honte dont on nous couvrait. Il y avait parmi nous trois vieux miliciens de 1812 : l'un d'eux, qui avait combattu à Chateauguay et qui n'avait pas reçu les

récompenses et distinctions promises, lesquelles n'ont été accordées que depuis, aux survivants de cette époque, montrait une douleur extraordinaire de se voir ainsi bigarré de la livrée des forçats :—“ Soyez donc content, lui répondit l'un de nous avec l'amertume de l'indignation, c'est la décoration qu'on vous promettait, votre croix d'honneur. ”

Dans l'après-midi, le temps s'étant mis au beau, le Surintendant de l'établissement, qui se nommait Baddy, nous donna l'ordre de nous préparer à nous rendre au chantier ; ce que nous fîmes de suite, sous la direction des gardiens et la surveillance d'une escouade de soldats sous les armes.

Munis de pics, de pelles, de marteaux et de brouettes, nous partîmes pour le champ de nos opérations. Notre chantier était situé à environ vingt cinq arpents de nos logements, sur le bord d'une petite baie de la rivière Paramata. Notre besogne consistait à préparer le *macadam* des grandes routes voisines ; on mit les uns à extraire la pierre de la carrière, les autres à la transporter à la brouette, et les autres enfin à la casser sur les tas qu'on en formait pour cet effet. Comme l'un des plus jeunes et des plus vigoureux, je fus mis à la brouette, et j'assure le lecteur que je m'acquittais en conscience de ma tâche : je trouvais même du plaisir à bien travailler et à accomplir les devoirs de mon triste état. Je ne crois

pas que le gouvernement ait de reproches à nous faire de ce côté, nous avons bien et dûment gagné le mauvais pain et la mauvaise viande qu'on nous donnait.

Vers les six heures, nous reçûmes l'ordre de ramasser les outils et de nous réunir en rangs, pour regagner le logis ; où nous ne devions trouver ni souper, parceque nous avions mangé le midi toute la pitance accordée pour toute la journée moins quelques morceaux de viande que nous ne pouvions toucher, ni lit pour nous coucher.

D'après l'ordre récemment reçu, on ne devait rien nous donner, en fait de couvertures, de hardes et de chaussures qu'au premier de mai. Nous étions suffisamment munis de hardes ; mais nos chaussures furent bientôt hors de service : les cinq mois et demie d'usure pendant notre passage à travers l'Atlantique et le Pacifique étaient déjà quelque chose, l'usage auquel elles étaient soumises sur les cailloux et les rocailles de la carrière de Long-Bottom en eut bientôt presque tout à fait raison.

Pour ma part, ayant à marcher constamment sur les pierres concassées, je me vis bientôt presque pieds nus, ce dont j'eus à souffrir beaucoup, comme il est facile de l'imaginer, surtout dans les premiers jours : souvent le sang sortit des plaies et des ampoules dont mes pauvres pieds étaient couverts.

La monotonie des occupations d'un prisonnier ne prête pas aux récits ; aussi la description que je viens de faire de nos occupations et de nos misères d'un jour peut-elle convenir à toutes les journées qui s'écoulèrent depuis notre arrivée à l'établissement de Long-Bottom jusqu'au jour où il nous fut permis de le quitter, sauf la variété créée par les quelques rares événements que je vais maintenant signaler.

Le premier **Mai** eut lieu pour nous la distribution des habillements fournis par l'état : ces habillements consistaient en une chemise de coton grossier, un pantalon, une veste et une casquette de drap gris de gros souliers à fortes semelles garnies de clous à tête large (on ne nous donna pas de bas). Tous ces effets portaient cette marque de l'*Ordonnance* qu'on appelle patte-d'oie **Λ**, et en divers endroits les lettres initiales du nom de l'établissement L. B.

Le monde était changé de bout pour nous dans ces climats : le temps de l'été était devenu le temps de l'hiver, les vents du sud remplaçaient pour la froidure nos vents du nord ; car pour n'avoir pas de neige ces latitudes ne sont pas exemptes du froid : les productions de la nature étaient tout autres que celles auxquelles nous étions accoutumés dans notre cher Canada : les mœurs, les habitudes de la population, autant que

nous pouvions en juger par nos rares rapports avec le monde extérieur, tout nous paraissait étrange et tout nous faisait pousser vers la patrie des soupirs et des vœux.

Une seule chose conservait le même caractère que dans notre cher pays du Canada, la Religion ! Nous retrouvions dans l'excellent missionnaire, qui nous visitait de temps à autre, le P. Brady (depuis fait évêque en Australie), la même doctrine, les mêmes sentiments, la même charité, jusqu'à la même langue que dans notre clergé canadien. Aussi quelle fête pour nous, quand ce bon prêtre nous arrivait !

Monseigneur Polding vint lui-même nous voir deux fois, pendant notre séjour à Long-Bottom et, chaque fois, il célébra la sainte messe à notre établissement. Le Sauveur des hommes est venu au monde dans une étable, et c'est encore dans une étable qu'il est venu visiter les exilés canadiens de Long-Bottom. Ce rapprochement, qui me frappa alors, me rendait ces douces heures plus délicieuses encore ! Je m'explique.

Il y avait, parmi les constructions qui entouraient nos logements, une petite remise dont j'ai oublié de parler plutôt, laquelle servait à la fois d'étable pour les chèvres et de salle à diner pour nous. C'était le seul de nos édifices que nous passions convertir en chapelle, et ce fut dans cette étable, nettoyée et décorée

par nous, que deux fois, pendant notre séjour à Long-Bottom, le Dieu-Sauveur descendit, à la voix de son apôtre l'Évêque de Sydney.

Pour chacune de ces deux grandes occasions, nous nous sommes ingéniés à décorer cet humble réduit, après l'avoir nettoyé de notre mieux. De grandes fougères recueillies dans la forêt décoraient de leur verdure tout le contour de notre chapelle : le pan d'une des extrémités, où s'élevait l'autel, était couvert d'un drap de coton orné de toutes les petites images de piété, présents de nos familles apportés du Canada dans nos valises. Une table composée de pièces de bois recouvertes d'un drap de coton, formait l'autel sur lequel on mit un crucifix et deux chandeliers portant des cierges, apportés de Sydney par Monseigneur Polding.

Ce fut dans ce temple improvisé que nous eûmes la consolation de participer au saint sacrifice de la messe et de recevoir, comme nourriture, le pain des anges, de la main de Monseigneur l'Évêque de Sydney.

Dans ces généreuses visites de Monseigneur Polding et du Révérend Père Brady, ces dignes apôtres ne manquaient pas de passer avec nous le plus de temps possible, pour nous consoler et nous exhorter à accepter avec patience, en vue de Dieu, toutes nos misères. Ils s'intéressaient aussi à notre sort temporel

et essayaient tous les moyens possibles de nous procurer quelques soulagemens ; mais le gouverneur, Sir George Gipps, pour une raison ou pour une autre, ne ressentait, paraît-il, aucune sympathie pour nous et, depuis qu'il avait accordé à Monseigneur Polding la grâce de nous admettre dans la Nouvelle Galle du Sud, au lieu de nous réléguer à l'Île Norfolk, il se croyait sans doute quitte de tout sentiment de charité à notre égard.

Dans une de ses visites à notre établissement, le Père Brady eut la pensée de goûter à notre dîner qu'il trouva très mauvais et insuffisant. Poussé par l'idée de nous être utile, en réveillant en notre faveur les sentiments d'humanité qui pouvaient exister au sein de la population du pays, le bon missionnaire envoya à un journal de Sydney, dont le nom a malheureusement disparu de mes notes et que j'ai oublié, une correspondance dont voici la traduction.

“ LES PRISONNIERS CANADIENS.

“ M. le Rédacteur,

“ J'arrive, dans le moment de Long-Bottom, où  
 “ j'ai passé deux jours avec les prisonniers politiques  
 “ du Canada. Monseigneur l'Evêque leur a aussi  
 “ rendu visite, il leur a donné sa bénédiction et les a  
 “ encouragés à souffrir avec patience leur exil et tous  
 “ les maux qui en sont inséparables.

“ Quand je considère le courage de ces prisonniers  
 “ et leur résignation, je ne puis concevoir comment

“ des hommes si doux, si modestes et si bons, dont la  
“ conduite fait l’admiration de tous ceux qui en sont  
“ témoins, peuvent avoir mérité une punition aussi  
“ terrible.

“ Ils ont eu le malheur de se voir arracher des bras  
“ de leurs femmes et de leurs enfants, ils ont vu leurs  
“ demeures et leurs propriétés livrés au pillage et à  
“ l’incendie et, après des mois d’angoisses, de craintes  
“ et d’espérances trompées passés dans le fond des  
“ cachots, ils reçurent la terrible sentence qui devait  
“ les séparer de ce qu’ils ont de plus cher au monde,  
“ pour les rejeter bannis sur une terre lointaine où ils  
“ souffrent de la privation des choses les plus  
“ nécessaires. La nourriture qu’ils reçoivent est si  
“ mauvaise que l’esclave blanc d’Irlande (\*), accoutu-  
“ mé à vivre de patates et de sel, pourrait à peine  
“ s’en accommoder ; malgré cela l’établissement de  
“ Long-Bottom coûte au gouvernement près de mille  
“ livres sterling par an, dépense qu’on pourrait  
“ épargner en accordant à ces hommes la permission  
“ de chercher de l’emploi dans la colonie, ou, pour le  
“ moins, en les *assignant* à de bons maîtres.

“ Si vous croyez que ces réflexions puissent servir à  
“ quelque chose, ayez la bonté de les insérer dans  
“ votre utile et excellent journal, en ce faisant vous  
“ obligerez

“ Votre dévoué serviteur,

“ J. BRADY, Missionnaire.”

---

(\*) Le P. Brady, étant lui-même irlandais, fait ici un amer retour sur la condition de sa belle mais infortunée patrie.

Le rédacteur de la feuille à laquelle cette communication fut envoyée en accompagna l'insertion de quelques remarques très sympathiques, analogues à celles de la lettre même de l'excellent missionnaire. Mais l'auteur de la correspondance était un prêtre irlandais, le journal était un journal catholique, et les victimes des canadiens français, de sorte que tout l'effet de la tentative du bon Père fut d'attirer sur nous, de la part d'un autre journal de Sydney (*The Sydney Herald*), un déluge d'injures et de calomnies. Selon ce *véridique, charitable et honorable* écrivain du *Herald*, nous avions signalé notre carrière en Canada par le meurtre, le pillage et l'incendie, nous n'étions tous que des coupe-jarret digne d'un sort cent fois pire que celui qu'on nous faisait, sympathiser avec nous, c'était sympathiser avec le crime, . . . en un mot tout ce qu'un pareil journal peut inventer en pareille matière.

Il nous fallut encore supporter cela sans mot dire, et endurer les mille petites misères que de semblables articles, avalés par un public bien disposé à les recevoir, ne manquaient pas de nous attirer.

Le choix des officiers et gardiens des établissements de déportation, dans les colonies pénales de l'Angleterre, ne sont pas toujours des meilleurs, si j'en juge par mon expérience de condamné politique en la Nouvelle Galle du Sud. Le Surintendant de

L'établissement de Long-Bottom était un homme grossier et brutal, de mœurs détestables et d'un tempérament presque aussi incontrôlable qu'incontrôlé. Nous apprîmes de ses subordonnés, qui le haïssaient pour le moins autant qu'ils le redoutaient, qu'il avait été officier dans l'armée, d'où on l'avait expulsé pour cause de mauvaise conduite.

Cet homme prenait plaisir à tendre des pièges à notre patience, et il avait surtout pris en grippe M. le notaire Huot, à cause, je suppose, de son âge avancé, de son caractère professionnel et de son apparence singulièrement distinguée. Notre Surintendant ne manquait jamais l'occasion de tâcher de nous pousser à bout et de nous porter ainsi à lui manquer de respect ; mais nous étions sur nos gardes et, avec le meilleur désir du monde de nous prendre en défaut, il n'y réussissait pas souvent, je pourrais même dire jamais dans le stricte et juste sens du mot.

---

## XV

### UNE AVENTURE ET SES SUITES.

Cependant, une singulière circonstance vint changer, à notre égard, les dispositions de notre Surintendant. A dater de ce moment son mauvais-vouloir fit place à la confiance. Voici comment la chose eut lieu, et ça vaut la peine d'être raconté.

Comme je l'ai déjà dit, notre garde se composait d'une escouade de police et d'une escouade de soldats : plusieurs de ces hommes étaient mariés, et notre Surintendant était un célibataire se respectant aussi peu qu'il était peu respectable. Un soir donc que le Surintendant et ses hommes s'étaient réunis, dans un des appartements où résidaient des hommes de police avec leurs familles, pour boire et s'amuser, il arriva que le digne chef et ses dignes subordonnés s'enivrèrent au point de ne plus distinguer les rangs et les grades. Le Surintendant s'étant oublié jusqu'à en venir à insulter publiquement la femme d'un des hommes de police, le mari de celle-ci tomba bel et bien sur son capitaine et lui administra une volée de coups de poing qui ramenèrent, de suite, celui-ci au sentiment de son autorité ; alors il ordonna à ses

subalternes de s'emparer de l'assaillant et de le mener au cachot, cellule sombre faite pour les prisonniers en punition.

Il faut croire que quelques-uns se mirent du côté du chef et que d'autres prirent fait et cause pour le mari insulté ; car il s'ensuivit une mêlée terrible : nous entendions, de nos dortoirs, les cris et le bruit des meubles et de la vaisselle qui se brisaient au milieu de la bagarre.

Dans l'embarras où il se trouvait, notre Surintendant, oubliant ses préjugés et ses injustes préventions, accourut vers nos petites prisons, ouvrit les portes et nous appela dehors : ce que nous pûmes faire sans délai, attendu que, à raison du froid et de l'insuffisance de couvertures, nous couchions d'ordinaire tout habillés. Une fois réunis, ce qui fut l'affaire d'un instant, le Surintendant nous ordonna de nous emparer de tous les hommes de police et des soldats et de mettre à la clef, dans une des remises, toute la force préposée à notre garde. Nous obéîmes, sans savoir alors un mot de l'origine et des causes de la querelle, et sans prévoir quelles seraient les suites de cette aventure extraordinaire. Un seul homme, un sergent, avait été exempté d'arrestation, ce fut lui qui fut chargé seul de *nous garder* pendant le reste de la nuit.

Voilà comment nous gagnâmes les bonnes grâces de notre supérieur ; au point que nous osâmes lui représenter que nos couvertures étaient insuffisantes pendant les nuits froides, et au point qu'il fut de notre avis, fit des représentations au gouvernement et se montra fort mécontent du refus qui suivit sa demande.

Peu d'étrangers échappent à la dysenterie, à leur arrivée dans ce pays ; il va sans dire que nous, placés dans les conditions que j'ai décrites, n'y échappâmes pas, plusieurs de nous en furent même très malades.

Notre patience au milieu de toutes ces souffrances, notre docilité triomphèrent enfin, jusqu'à un certain point, des préjugés, de la malveillance et de la calomnie. Au bout de trois mois les autorités retirèrent la force armée qui nous *gardait si bien* et nous fûmes laissés seuls à Long-Bottom, sous la régie de notre Surintendant, qui avait moins de chicanes avec nous qu'avec ses hommes, et qui comprenait bien au fond, dès le commencement, que nous n'étions pas des misérables.

Les charges de contremaitres, de gardes de nuit, de portiers, de cuisiniers, d'hommes de service furent données à ceux de nous qui étaient les moins habitués au travail manuel, ou qui semblèrent au Surintendant les plus aptes à les remplir. Pour ma part, je fus fait factionnaire de nuit avec M. le notaire Huot.

On comprend que ce changement, si radical,

améliorait considérablement notre situation : il n'y avait pas jusqu'à la cuisine qui ne s'en ressentit un peu, nos aliments furent tenus avec plus de soin et de propreté et infiniment mieux apprêtés que par le passé ; mais c'est, surtout, du côté du cœur que ce changement nous était un énorme soulagement.

On imaginera facilement, d'ailleurs, que nous pouvions, sans manquer à ce que nous devons à nos devoirs, nous permettre une foule de petites libertés qui nous étaient auparavant interdites, sous les peines les plus sévères. Notre Surintendant, qui était devenu moins grossier et moins brutal, dormait à sa guise, tant la confiance que nous avions su lui inspirer par notre conduite était grande. J'ai déjà dit combien nous souffrions la nuit, dans nos petites prisons, du froid le plus souvent, quelquefois de la chaleur et toujours de l'air confiné : nous pûmes, profitant des libertés dont nous laissait jouir le nouveau régime, apporter quelques soulagements à cette misère. Nous pouvions, ouvrant les portes de nos logements, aller nous chauffer à un feu fait dans la cuisine pendant les nuits froides de l'hiver, et prendre l'air pendant les nuits chaudes de l'été.

Notre cuisinier avait trouvé le moyen de confectonner, avec de la farine de maïs grillée et la viande de nos rations, des ragoûts, incomparablement préférables au gruau dégoûtant et au bouilli malpropre de notre ancien ordinaire.

Peu de temps après le retrait des gardes, notre Surintendant nous permit d'exercer, entre les heures

du travail réglementaire, une petite industrie qui consistait à recueillir, sur le rivage de la Baie près de laquelle nous travaillions, des coquillages que nous vendions aux chauliers ; car, dans ce pays, la chaux se confectionne avec des coquillages, qui sont en abondance sur tous les rivages. De cette sorte, nous pouvions nous procurer quelques sous, avec lesquelles nous achetions un peu de riz et de sucre pour notre cuisine du Dimanche, et des rafraichissements pour nos malades.

La ration de blé-d'inde accordée par le gouvernement aux bœufs de travail était plus que suffisante, nous pûmes employer à notre profit le petit surplus, que nos gardiens vendaient à leur bénéfice auparavant, en le transformant par le broyage et la cuisson en une espèce de café, dont nous préparions un breuvage que nos lecteurs imagineront à bon droit détestable, mais qui, cependant, valait mieux que l'eau de nos citernes sans mélange.

Avec la nouvelle saison chaude arrivèrent les maringouins du pays, les pires de tous les maringouins du monde, de l'aveu unanime de tous les voyageurs qui ont visité la Nouvelle Galle du Sud. Nous eûmes à en souffrir énormément, la situation de notre établissement, la construction de nos logements et l'absence totale des moyens qu'on prend pour diminuer l'effet de ce fléau nous rendaient de faciles victimes de la méchanceté de ces cruels insectes. Le fléau dont je parle est tel que l'usage de moustiquaires de gazes pour

les lits est général dans le pays, de fait cet article est compté parmi les choses de première nécessité ; inutile de dire que nous n'en avons pas.

Après avoir été, pendant environ dix mois employés à casser de la pierre, comme je l'ai dit plus haut, nous fûmes ensuite mis, les uns à transporter cette même pierre sur le chemin de Sydney à Paramata, les autres à couper du bois en blocs pour le pavage des rues de la ville de Sydney. Tous ces travaux s'exécutaient sans l'intervention de qui que ce fut, à l'exception de notre Surintendant qui nous donnait des ordres généraux, nous abandonnant le soin de la mise à exécution. C'était comme on voit un grand changement, qui traduisait un revirement complet dans l'opinion de ceux qui étaient dépositaires de l'autorité : ceci, cependant, n'avait pas lieu sans exciter les réclamations, plus ou moins malveillantes, de gens qui s'obstinaient à vouloir nous confondre avec les grands criminels dont ces colonies pénales sont remplies, et dans lesquelles ils commettent très souvent d'horribles déprédations. Cependant, comme le gouvernement trouvait son compte dans le nouvel ordre de choses et que nul inconvénient n'était résulté de la confiance qu'on avait fini par reposer en nous, nous en fûmes quittes, cette fois, pour des sottises débitées dans la presse et répétées par la crédulité malveillante autant qu'ignorante d'un certain public.

---

## XVI

UN CHAPITRE QUI COMMENCE ET FINIT PAR LA MORT.

Dans le cours de la seconde année de notre séjour à Long-Bottom, deux de nos camarades tombèrent malades au point de nécessiter leur transfèrement de l'établissement à un hôpital, situé à huit milles de distance.

Gabriel Ignace Chèvrefils était atteint d'une inflammation d'intestins et Louis Dumouchel d'une hydropisie.

La maladie de Chèvrefils, d'après l'opinion de notre compagnon le Dr. Newcombe qui, en dehors de ses travaux, exerçait son art au milieu de nous avec toute la charité possible, la maladie de Chèvrefils était due à l'inanition suivie d'un écart de régime. Ce brave, honnête et religieux compagnon était d'une stature colossale et doué d'un appétit extraordinaire, en rapport avec sa taille, lequel appétit il n'avait jamais pu satisfaire une seule fois depuis notre départ du Canada, bien que quelquefois il reçut une petite part de ration, tantôt de l'un tantôt de l'autre de ses camarades qui, pourtant, n'en avaient guère assez. Un soir, s'étant

procuré une certaine quantité de ce blé d'inde grillé dont nous faisons une espèce de café, il en mangea poussé par la faim, ce fut ce qui amena chez lui l'affection dont je viens de parler.

Chèvrefils et Dumouchel furent transportés à l'hôpital à quelques semaines d'intervalle. Aussi longtemps qu'il fut possible, le Dr. Newcombe avait prodigué ses soins à ces deux malheureux camarades ; mais sa pharmacie ne contenant que quelques purgatifs, et notre régime alimentaire ne permettant aucun changement de diète, force fut bien de nous séparer de nos pauvres amis. L'hôpital comme je l'ai dit, était à huit milles de notre établissement c'est-à-dire dans les limites de Sydney, c'était un hôpital destiné aux forçats (*convicts*).

Nos deux infortunés compagnons furent transportés à Sydney sur de la paille, dans un tombereau trainé par un bœuf. Nous les déposâmes aussi doucement que possible dans cette dure voiture, et nous leur donnâmes tous chacun un serrement de main accompagné de larmes ; car nous sentions que cet adieu était le dernier. Aussi ne relevèrent-ils pas de leurs maladies ; tous deux sont morts sur la terre étrangère : Chèvrefils ne survécut, je crois, que cinq jours à son déplacement et Dumouchel environ quinze jours. Ce qui nous consola fut la conviction dans laquelle nous étions qu'ils échappaient, à la fois, aux deux

exils qu'ils subissaient ensemble, pour aller jouir des délices de la patrie céleste, dont nul ne peut nous priver.

Nous craignîmes, un peu plus tard d'avoir encore à nous séparer d'un autre compagnon qui fut soudainement pris d'atroces douleurs intestinales, après avoir mangé d'un morceau de bœuf gâté de nos rations ; mais il en fut quitte pour quelques jours de souffrances, pendant lesquels il demeura cloué à son grabat.

3

Il y avait vingt mois que nous étions à Long-Bottom, lorsque l'ordre vint de nous louer à des habitants du pays, selon l'usage des colonies pénales de l'Australie.

Les forçats, auxquels nous étions de tout point assimilés, en arrivant dans ces colonies de déportation, sont d'abord employés pour le compte du gouvernement à des travaux publics, comme on vient de le voir pour nous. Ce n'est, ordinairement, qu'après une couple d'années de ce travail que ces malheureux passent à une nouvelle phase de leur vie de déportation ; alors on les *assigne*, c'est la traduction du mot anglais dont on se sert, à des habitants du pays auxquels leur travail appartient, moyennant la nourriture et de légers gages. De ce moment le condamné cesse d'être à la charge du gouvernement, mais il reste sous la surveillance de la police, ayant pour prison la propriété de son maître, ou le circuit désigné dans l'acte de louage. Par la suite, le condamné qui ne

s'est pas mis en contravention avec la justice, est admis à travailler pour lui même, puis enfin il obtient sa liberté et devient citoyen de ces colonies australes.

De cette sorte il arrive très souvent qu'un forçat se trouve *assigné* à un ancien forçat devenu propriétaire, quelquefois fort enrichi, quelquefois occupant des charges publiques plus ou moins importantes, et quelquefois un des citoyens les plus respectables du pays.

Les conditions de notre louage étaient :—1° qu'on devait nous tenir à des occupations en rapport avec nos forces, nos aptitudes et nos occupations d'autrefois ; 2° qu'on devait payer, pour chacun de nous sept schellings et six deniers par semaine, dont trois schellings et dix huit sous devaient nous être donnés pour notre entretien et trois schellings et dix huit sous devaient être déposés, comme pécule à notre avoir, dans une Banque d'Épargne ; 3° qu'on devait nous donner dix livres de bœuf frais, dix livres de farine de blé, une livre de sucre et quatre onces de thé noir par semaine, pour ration alimentaire.

Les *loués* sont tenus de préparer et de faire cuire eux-mêmes leurs aliments, et on les loge dans de petites cases séparées de la demeure du propriétaire ; à peu près comme les esclaves noirs dans les plantations d'Amérique. Les heures du repas étaient comme

suit : le déjeuner à sept heures du matin, le dîner à midi et le souper après la journée de travail qui durait de six à six, avec interruption d'une heure pour cuire et prendre le déjeuner et d'une heure pour le dîner.

Il est défendu au *loué* de sortir de la propriété de son maître après ses heures de travail. Pour sortir le Dimanche, il doit porter sur lui un permis écrit portant la signature de son maître : sans cette précaution, on est à peu près certain d'être arrêté par la police à cheval qui bat sans cesse le pays, pour protéger les habitants, contre les attaques des coureurs-de-bois (*bush-rangers*) ou forçats en rupture de banes, lesquels souvent se réunissent en bandes et parcourent la contrée, en se livrant à tout espèce d'excès et de crimes.

Il n'y a pas que les *loués* qui soient tenus ainsi de justifier de leur régularité, mais les forçats mi-affranchis (*ticket-of-leave*), et les hommes libres même sont obligés de porter des *sauf-conduits*, s'ils ne veulent pas s'exposer à être arrêtés ; car lorsqu'un crime a été commis, la police montée n'y met pas grandes cérémonies (c'était du moins le cas à l'époque dont je parle), elle arrête tous ceux qui ne sont pas connus comme citoyens ou ne sont pas munis de permis ou de *sauf-conduits*. L'état moral de ces populations rend ces mesures absolument nécessaires. Bien souvent,

il n'y a que l'habit de condamné qui distingue le colon du criminel : à part des vieux criminels libérés, il y a là foule de gens qui, pour avoir échappés à une condamnation judiciaire, ne s'en sont pas moins faits à eux mêmes justice, en s'exilant aux terres australes. Cependant, on trouve, dans cet état, si répulsif de société, des citoyens du premier mérite ; au point qu'on ne comprend pas pourquoi ils ont choisi ces colonies pour patrie adoptive. Il y a même d'anciens forçats qui sont, au fond, de très braves gens ; car ceux que la justice humaine confond, sous le nom de *condamnés*, ne sont pas tous au même rang devant Dieu, la conscience et l'honneur ; avec cela que plusieurs ont été les victimes de l'erreur, d'autres les victimes de l'injustice.

Quoiqu'il en soit, les condamnés politiques canadiens venaient de recevoir l'intimation qu'ils allaient passer à une nouvelle phase de leur carrière australienne ; ils allaient devenir un objet de louage, de véritables esclaves. Pourtant, c'était une grande amélioration dans notre condition, et la seule chose qui nous fit peine, dans cette nouvelle, fut la pensée que nous allions être séparés les uns des autres.

Petit à petit, tous nous avons passé de l'établissement de Long-Bottom aux propriétés de nos nouveaux

maîtres : un seul de nous restait encore à Long-Bottom, lorsque, par une singulière coïncidence, notre Surintendant, dont la santé diminuait depuis quelque temps, tomba grièvement malade.

La Providence avait réglé qu'il ne survivrait pas au départ de ses anciens prisonniers. Il mourut entre les bras charitables du dernier canadien laissé auprès de lui ! Nul autre ne vint l'assister dans ses derniers moments, et pas un ami ne suivit son cercueil au cimetière ! Ses obsèques ne furent pas autres que celles qu'on accorde, en ces colonies pénales, aux restes mortels d'un forçat ! La bière était portée sur le même dur et grossier tonnerreau, trainé par le même bœuf, qui avait conduit nos deux pauvres compagnons à l'hôpital ! Le cortège ne se composait que du canadien, qui conduisait la voiture, et d'un ministre protestant, qui, ne priant pas pour les morts, était venu là pour lire des versets inutiles auxquels personne ne répondit.

---

## XVII

### COMMENT JE DEVINS CONFISEUR.

Je fus, pour ma part, d'abord loué à un français natif de l'île Maurice. Il ne m'avait pas loué seul, nous étions deux, mon compagnon d'esclavage était M. Louis Bourdon. Notre nouveau maître ne faisait pas partie de la crème de la population de l'île Maurice, il était facile de s'en apercevoir par son langage et ses manières. Il nous avait loués dans le but ostensible de nous employer à son comptoir ; mais réellement avec l'intention de spéculer sur notre engagement ; car, à peine s'était-il écoulé quelques jours, qu'il nous sous-loua à profit à deux associés, un français et un allemand, récemment arrivés à Sydney avec l'intention d'y ouvrir une boutique de confiseurs.

La boutique n'était point encore montée. Pendant trois semaines nous travaillâmes avec nos maîtres, dans un hangar où nous couchions, à confectionner des sirops, des pâtes sucrées et autres articles qui devaient orner les tablettes du futur magasin de bonbons, et faire les délices des palais sydnésiens.

C'était pour nous quelque chose de nouveau que pareille occupation : j'espère que les pratiques de nos maîtres ont trouvé nos sirops délicieux, dans tous les cas, nous avons fait de notre mieux et nous ne nous tenions responsables que de notre part de besogne, que nous exécutions en conscience.

Dans l'état provisoire de l'établissement de nos maîtres nous étions fort mal logés, en compagnie d'une multitude de rats d'une effronterie remarquable ; mais nous étions bien et abondamment nourris. Il fallait voir quels hommages nous rendions à la bonne table de nos maîtres : nous avions presque honte de trouver tant de satisfaction à manger ; mais c'étaient les cris de joie de nos pauvres estomacs. En un mot notre situation nouvelle, bien que peu enviable en soi, puisque nous n'étions après tout que des esclaves portant la livrée des criminels, notre situation nouvelle était un paradis terrestre comparée aux années que nous venions de passer.

Enfin, après trois semaines de travaux d'ateliers, nous nous mimés nos maîtres et nous à monter la boutique, en étalant, sur les tablettes d'un magasin qu'on avait loué, les sirops, les gâteaux et les bonbons. Il arriva alors que mon compagnon, M. Bourdon, et moi fûmes séparés l'un de l'autre ou à peu près, par le genre différent d'occupations qui nous furent attribuées. M. Bourdon, sachant l'anglais beaucoup

mieux que moi, fut mis au comptoir où il recevait, sous la direction de l'associé français, tout le monde *fashionable* de Sydney, tandis que, moi, je restai aux casseroles avec l'allemand qui, pour être le meilleur ouvrier des deux associés, n'en était pas le plus aimable. J'ai peu d'aptitudes pour la cuisine, encore moins pour la confiserie, conséquemment, fouetter des œufs, brassier des crèmes, écraser des sucres et recurer des casseroles étaient pour moi des occupations peu attrayantes ; mais, enfin, j'étais esclave et j'obéissais : je puis même me rendre cette justice que toujours j'ai fait de mon mieux, dans l'intérêt de mes maîtres et du public qu'ils servaient.

Cependant, malgré le mal que se donnaient nos maîtres et malgré nos efforts pour les bien servir, les affaires n'allaient pas aussi bien qu'on s'y était attendu et notre allemand, surtout, n'en devenait pas plus charmant. Depuis un mois que j'étais avec ces maîtres, tous les dimanches j'avais pu aller sans molestation à la messe avec M. Bourdon : le premier dimanche qui suivit notre séparation, causée par la différence de besogne, il n'en fut pas ainsi. Comme je me préparais à sortir avec mon compagnon, l'allemand vint m'intimer qu'il avait besoin de moi pour travailler à l'atelier, me disant, dans son abominable français, qu'il ne connaissait, lui, ni fêtes, ni dimanches, qu'il travaillait tous les jours éclairés

par le soleil et qu'il entendait que j'en fisse autant. Je lui répondis que j'étais prêt à lui obéir en tout ce qui était légitime et permis par la conscience ; mais que je ne travaillerais pas le dimanche. J'ajoutai que le Dimanche était réservé au repos, par les règlements et que, devant les hommes mêmes, il n'avait pas le droit de me forcer à travailler ce jour-là ; pendant lequel des devoirs envers Dieu m'appelaient ailleurs qu'à son atelier. Comme il insistait je lui dis que j'irais, ce jour même, parler à mon premier maître duquel il m'avait sous-loué, pour qu'il annula le marché passé avec lui, et qu'au besoin je m'adresserais aux autorités dont je relevais, par ma pénible position.

J'allai, effectivement, après la messe, trouver mon maître, le français de l'Ile Maurice et lui contai mon affaire. Celui-ci convint de mon droit à me refuser au travail du Dimanche ; mais il ajouta que, pour lui, il n'avait rien à me donner à faire et que si je ne pouvais m'arranger avec mes confiseurs, il serait obligé de me remettre au gouvernement. Je pris alors la résolution d'aller moi-même le lendemain au bureau de l'administration dont je relevais, pour y rencontrer le rapport que mon premier maître devait y loger, et plaider de mon mieux ma cause.

Je ne dormis pas tout à fait tranquille cette nuit là, tant j'appréhendais d'avoir affaire aux gens du

gouvernement ; aussi ne fut-ce pas sans crainte que le lundi matin je franchis le seuil du bureau en question, immédiatement après son ouverture. Je demandai à voir le chef du département, en personne, et on m'introduisit auprès de lui. Je vous avoue que j'avais peu de confiance dans cette démarche, dont je redoutais même les résultats ; mais il s'agissait d'une question que je voulais de suite mener à solution.

Le chef était un ancien officier de l'armée qu'on appelait le capitaine McLean : je lui dis que j'étais un des exilés canadiens, et j'allais lui raconter mon histoire, dans mon très mauvais anglais, lorsqu'il me dit, avec politesse et des signes marqués de sympathie, en me parlant bon français, que je pouvais me servir de ma langue maternelle, pour lui expliquer mon affaire.

J'eus avec ce gentilhomme une longue conversation qui fut pour moi un véritable rafraîchissement moral, si je puis m'exprimer ainsi. J'avais été, depuis quelques années, si souvent froissé dans mes sentiments et ma dignité d'homme que je ne me sentais pas d'aise de me trouver en face d'un homme de bonne éducation, chez qui le cœur et l'intelligence étaient au niveau de la position. Cet entretien me réconciliait un peu avec mon entourage et me remplissait d'espoir pour l'avenir. Je suis heureux d'offrir aux bénédictions

de ceux qui liront ces lignes le nom de M. le capitaine McLean.

J'avais raconté à mon excellent interlocuteur la transaction par laquelle notre premier maître, le français de Maurice, nous avait sous-loués aux confiseurs, comment nous avions servi ces derniers avec zèle, fidélité et obéissance, jusqu'au moment où l'allemand avait voulu me forcer à travailler le Dimanche.

Après m'avoir écouté avec bonté, M. le capitaine McLean me fit observer que, d'après la pratique ordinaire, le condamné loué, remis par son maître au gouvernement pour cause de difficultés, était renvoyé dans un établissement pénal pour y travailler pour le compte du gouvernement, jusqu'à ce qu'on put lui trouver un nouveau maître ; mais il ajouta qu'il n'en agirait pas ainsi envers moi, qu'il savait faire la différence entre les exilés politiques canadiens et les condamnés pour crimes et que, bien qu'il fut tenu, par les devoirs de sa charge, de nous compter parmi les condamnés, il aimait à reconnaître que nos condamnations n'affectaient en rien notre caractère de gentilshommes.

Usant alors de la latitude qui lui était donnée par les règlements qui définissaient les devoirs et les attributions de sa charge, il me donna un permis écrit et

signé de sa main, par lequel j'acquerrais le droit de chercher moi même une situation dans les limites de la ville de Sydney. Je lui exprimai, de mon mieux, ma reconnaissance et il m'invita, avec bonté et une exquise politesse, à l'aller voir, de temps à autre, à son bureau, pour lui donner des nouvelles du succès de mes démarches.

Il serait difficile d'exprimer la joie dont j'étais rempli, en sortant du bureau de ce digne homme, mon passeport dans ma poche et le cœur plein d'espérance. Enfin je venais de recouvrer en partie la liberté, il me semblait que j'avais grandi de six pouces : je bénissais mon bienfaiteur dont je mettais le bonheur présent et futur sous la protection de tous les saints du paradis.

---

## XVIII

### EN QUÊTE D'UNE SITUATION.

J'avais conservé, dans un replis du couvert de mon livre de prières, quelques pièces d'or apportées du Canada et qui, de cette sorte, avaient échappées à la confiscation générale opérée à bord du *Buffalo* : à cette ressource s'ajoutaient les quelques schellings de salaire qui m'avaient été payés par les confiseurs.

J'allai me pensionner chez un homme qui était venu nous rendre quelquefois visite à Long-Bottom. La raison de l'intérêt que ce colon de Sydney nous portait venait de ce qu'il avait autrefois habité Montréal, où il avait appris à parler passablement le français. Ce souvenir du Canada qui l'avait porté, lui, à nous rendre visite, me porta, moi, à aller prendre pension dans sa famille.

Le brave capitaine McIean m'avait donné de sages conseils et m'avait averti que je rencontrerais beaucoup de difficultés à trouver de l'emploi dans Sydney : il m'avait mis au fait de l'état extrême de

gêne qui paralysait les affaires et m'en avait expliqué les causes. Le fait est que toute la colonie subissait, en ce moment, une crise financière épouvantable, on était menacé d'une banqueroute générale, et chaque jour était marqué par l'annonce de faillites plus ou moins considérables.

Les causes de cette crise tenaient au mode de colonisation, adopté depuis quatre ou cinq ans par le gouvernement, et à la rage de spéculation qui s'était, en conséquence, emparé de cette population pleine de convoitises, avide des jouissances matérielles et que ne retenait guère le souci de la Religion.

Jusqu'à l'époque que je viens de mentionner le gouvernement anglais donnait les terres, par lots considérables souvent, à tous les colons sujets britanniques et aux forçats libérés : l'Angleterre dépensait de plus dans la colonie des sommes considérables, et les administrations pénales fournissaient aux colons un travail à bon marché, dans la personne des condamnés non encore pardonnés. De plus, les travaux des grandes routes, les travaux des ports de mer étaient faits par les forçats nourris, entretenus et gardés par le gouvernement de la mère-patrie.

Cette abondance de biens arrivant ainsi aux colons, sous forme d'octrois gratuits de terres, de main

d'œuvre à bon marché; en un mot de secours de toutes sortes sortant des trésors de l'Angleterre, avait donné à ces établissements lointains des développements rapides; bon nombre de gens faisaient des affaires magnifiques. Le bruit de ces succès se répandit dans les trois royaumes et les immigrants commencèrent à affluer.

Le gouvernement anglais, voyant la valeur des terres augmenter, crut devoir changer de système de colonisation. On se mit à vendre les terres à l'encan, au lieu de les donner, et on employa le produit de ces ventes à donner des passages gratuits à tous ceux qui se présentaient pour émigrer.

Ce système, dénué de toute prévoyance et de tout esprit de charité, produisit naturellement des effets désastreux. Une rage de spéculation s'empara des anciens colons déjà en possession de quelques capitaux : on fit monter les terres à des prix qui n'étaient nullement en rapport avec les conditions d'exploitation et de marchés. Non seulement on épuisa ainsi tout le capital du pays, non seulement on escompta le capital à venir ; mais on monta des compagnies qui, au moyen de quelques capitaux réels obtenus d'Angleterre et de capitaux fictifs souscrits sur place, firent d'immenses achats de terrains et des dettes proportionnellement plus considérables encore.

Pendant que ceci se passait dans les opérations de finances, les flots d'une immigration pauvre et misérable inondaient la colonie. Il n'y avait pas d'ouvrage, chez les anciens colons, pour toute cette population ainsi subitement transplantée dans un monde tout nouveau pour elle : ces nouveaux immigrants, de leur côté, n'avaient aucun moyen d'acheter les terres, aux prix fous que la spéculation y avait établis. Tout le capital flottant avait été absorbé par l'achat des terres et, au lieu de circuler dans la colonie, était passé tout entier dans les mains des armateurs anglais qui avaient transporté aux terres australes ces masses d'immigrés dénués de tout.

Alors commencèrent d'abord la gêne, puis l'escompte usuraire, puis le sacrifice des propriétés, puis les banqueroutes. Les spéculateurs, qui avaient acheté, sans même les connaître, des terres situées au fond des forêts aux prix extravagants de plusieurs livres sterling l'acre, ne pouvaient déjà plus réaliser un seul denier comptant de terres excellentes placées dans le voisinage de Sydney, même à des prix excessivement réduits.

La misère était telle que le gouvernement fut obligé de faire construire des abris pour les immigrés, et de nourrir ces malheureux pendant un temps assez considérable.

Telle était la situation de la Nouvelle-Galle-du-Sud, au moment où je sortais du bureau du brave capitaine McLean, pour chercher de l'emploi dans la ville de Sydney. Les gens en quête de situations se coudoyaient dans les rues et dans les boutiques : les négociants et les industriels se voyaient assaillis par plus de solliciteurs que de chalands.

Pendant quinze jours, j'allai frapper aux portes et aux cœurs, heurté partout par des compétiteurs nécessaires, sans pouvoir trouver la moindre chose à faire. J'avais d'abord cherché quelqu'emploi qui fut en rapport avec mes goûts et mes aptitudes, puis je m'étais rabattu sur des emplois moins acceptables, puis enfin je m'étais offert pour le premier emploi venu ; mais tout avait été inutile.

Pendant ce temps, mes quelques pièces d'or et mes quelques schellings avaient disparus. Au bout de trois semaines mon hôte, qui était cordonnier et qui commençait aussi lui à manquer d'ouvrage, m'intima l'ordre de ne pas rester chez lui plus longtemps, il était payé et il savait que j'avais épuisé mes ressources.

---

## XIX

### JE DEVIENS JARDINIER.

Avant de retourner à un établissement pénal, j'étais déterminé à épuiser tous les moyens possibles : je redoublai donc de recherches et d'instances et, cette fois, la Providence aidant, j'eus un plein succès. L'occupation que j'obtins était celle d'aide-jardinier : mon nouveau maître était un marchand-tailleur, ancien prisonnier libéré qui s'était enrichi, pendant les années de prospérité de la colonie, et qui avait eu la sagesse de ne pas dissiper son avoir dans les folles spéculations qui en avaient ruinés tant d'autres.

J'allai faire part de ma bonne fortune au capitaine McLean et, muni des papiers nécessaires signés par mon nouveau maître, je me fis transférer en due forme du service de mon français de l'île Maurice au service du marchand de Sydney ; car, cette formalité était nécessaire pour régulariser ma position. Les conditions du dernier contrat, du louage de ma personne, étaient les mêmes que celles dont j'ai déjà rendu compte.

Par mon transfèrement, de *confiseur* que j'étais je devenais *jardinier* et, dans chacun des deux cas, sans le moindre apprentissage.

Le lendemain, je partis en chaloupe avec le fils de mon maître, pour remonter la rivière Paramata, sur les bords de laquelle la propriété de campagne du marchand était située, à quatre milles environ de Sydney. C'était un beau domaine dont huit acres seulement étaient en ce moment défrichés et mis en culture jardinière. Le personnel de l'exploitation, auquel je venais m'ajouter, se composait d'un chef jardinier et de cinq prisonniers *loués*.

Les logements se composaient : 1° d'une maison de campagne petite, mais assez élégante, bien meublée et ornée à l'extérieur de plantes grimpantes ; c'était le *cottage* dans lequel logeait la famille du propriétaire dans le cours de leurs promenades à la campagne : 2° d'une case qui servait de logis au chef de culture et à sa famille : 3° d'une autre case qu'habitaient les cinq travailleurs *loués*.

Le fils de mon maître, qui était un fort joli garçon, m'introduisit dans le *cottage* de la famille et, me montrant une excellente chambre à coucher qui s'y trouvait, me dit que son père lui avait donné l'ordre de m'y installer et de me dire, de sa part, qu'il savait

faire la différence entre les autres condamnés et moi, et qu'il entendait que je fusse respecté et traité comme un honnête homme que le malheur, et non le crime, avait conduit dans ce pays.

Je remerciai, de tout mon cœur, mon excellent interlocuteur et je le priai de vouloir offrir à son père l'expression de ma profonde reconnaissance, pour les égards qu'il avait pour moi ; je l'assurai que je tâcherais de reconnaître leurs bontés par mon exactitude au travail et mon zèle pour leurs intérêts. En partant, mon jeune maître recommanda au chef de culture de me bien traiter et aux ouvriers *loués* de me respecter.

Je fus aussi surpris qu'enchanté d'un procédé si délicat et si généreux : je m'y attendais d'autant moins que de pareils sentiments étaient peu dans les habitudes de la population de cette colonie, à cette époque du moins, et que certains journaux, comme je l'ai déjà dit, avaient débité, sur notre compte, les calomnies les plus infâmes. Cependant, à cette période de notre captivité, les préjugés soulevés contre nous commençaient à s'éteindre, grâce à l'influence du clergé catholique et d'hommes équitables comme M. le capitaine McLean et mon nouveau maître, et grâce un peu aussi à notre bonne conduite.

Aussitôt après le départ du fils de mon propriétaire, je m'armai d'une pioche et je me rendis auprès du jardinier : c'était au temps des serelages et des

renchaussages. Comme fils de cultivateur, je n'étais pas tout à fait étranger à ces travaux, je pus donc m'acquitter de ma besogne à la satisfaction de mon chef de culture, qui me fit des compliments de mon ouvrage.

Le lendemain, je fus le premier rendu à l'ouvrage ; car j'étais déterminé à ne me laisser devancer par personne. Je me mis bientôt au fait de la culture et des travaux de défrichements, et tout allait au mieux dans notre établissement. L'excellent propriétaire venait quelquefois visiter son nouveau domaine, il y venait quelquefois même avec sa famille ; toujours ces visites étaient pour nous des fêtes : il portait pour moi la bonté et les égards jusqu'à me faire venir au milieu des réunions champêtres de sa famille, pour m'offrir un verre de vin.

Si je ne m'étais pas posé pour règle dans ces notes d'être court et de ne me permettre aucune dissertation, cette noble conduite d'un homme, passé de la classe des condamnés à celle des citoyens honnêtes et respectables, me fournirait un thème assez fécond pour une longue digression ; mais, avec le cadre que je me suis tracé, je dois me borner à faire mention de cette belle action et à exprimer toute la gratitude dont elle m'a rempli pour son honorable auteur.

Trois mois après mon arrivée sur la propriété de

mon nouveau maître, tous les prisonniers canadiens reçurent avis qu'ils allaient passer de la catégorie des *loués* (*assigned convicts*) à la catégorie des *affranchis-surveillés* (*ticket of leave men*). Sur cet avis nous devions aller au bureau indiqué, pour y recevoir notre permis ou *billet d'affranchissement*, qui nous permettait d'exercer telle industrie qu'il nous plairait, pour notre compte, dans toute l'étendue du district mentionné dans le billet.

Dans le voyage que je fis à Sydney pour prendre mon *billet*, j'allai rendre visite au bon capitaine McLean et à mon bon propriétaire : celui-ci me dit qu'il était prêt à me continuer dans mes occupations ; mais qu'il serait content de me voir en possession d'un meilleur emploi. Je me mis donc à chercher mieux ; mais les choses n'étaient point changées dans la colonie et il me fut impossible de rien obtenir.

Je voyais de temps en temps quelques-uns de mes compagnons d'exil qui travaillaient dans Sydney ou dans les environs. Un jour que je rencontrai mon ami M. Bourdon, il me dit que les confiseurs, chez qui je l'avais laissé, avaient fermé boutique et que, depuis, il avait cherché partout de l'emploi sans pouvoir y réussir. Il ajouta que le seul moyen qu'il imaginait de pouvoir échapper à une complète

misère était de rejoindre dix de nos compatriotes qui s'en étaient allés entreprendre, sur une terre en forêt appartenant à un militaire en retraite, une exploitation de bois. Il était décidé à partir de suite pour le *chantier canadien* et il me sollicita de le suivre, en me représentant que c'était presque la liberté pour nous, et qu'ainsi réunis ce serait une image de la patrie absente.

Cette proposition avait certainement son côté séduisant, j'acceptai. Après avoir pris congé de mon propriétaire, que je remerciai avec effusion de ses bons procédés, je m'occupai avec mon compagnon, M. Bourdon, à faire, au moyen de nos petites ressources, l'achat des outils qui nous étaient nécessaires et de provisions pour une semaine. Ceci fait, nous prîmes, le sac sur le dos et le bâton à la main, le chemin du *chantier canadien*, à travers un bois qu'on nous avait dit remplis de serpents et d'énormes lézards, nommés dans le pays *goanos*.

---

## XX

### LE CHANTIER CANADIEN.

Le Chantier canadien était à neuf milles seulement de Sydney, sur le côté opposé de la rivière Paramata, et à trois mille des bords de la rivière. C'était en pleine forêt ; mais un sentier bien tracé y conduisait, aussi n'eûmes-nous aucune peine à le suivre.

Après informations prises, nous avons décidé, M. Bourdon et moi, de nous mettre à faire des lattes et nous avons monté notre outillage dans ce but. Les raisons qui nous avaient déterminés à choisir la latte pour objet de notre production étaient, 1° que nous ne faisons pas concurrence à nos camarades du chantier, occupés exclusivement à préparer du bois de charpente et du bois de sciage ; 2° que l'ouvrage requis, pour cette transformation du bois de la forêt, demandait moins d'habitude des travaux forestiers en général.

Partis le matin de Sydney, nous traversâmes la rivière et, vers midi, nous atteignîmes le chantier, où

bientôt arrivèrent de l'ouvrage, pour dîner, nos amis tout réjouis de nous voir. Nos hôtes du moment étaient logés dans une cabane spacieuse, construite d'éclats de bois et recouverte d'écorce d'arbres : tout autour régnait, comme dans les chantiers du Canada, une rangée de couchettes mollement et abondamment bourrées de feuilles de fougères et garnies de couvertures de laine.

Nous préparâmes avec eux le dîner et, pendant ce temps et le temps que dura le repas, nous fîmes part à nos compatriotes de notre projet de nous joindre à eux pour confectionner de la latte. Sachant que nous n'étions pas accoutumés aux travaux forestiers, ils exprimèrent certains doutes sur le résultat définitif de notre entreprise ;—mais, enfin, dirent-ils, comme il n'y a rien autre chose à faire, dans ce malheureux pays, il faut bien essayer de tout !—Ils s'offrirent à nous venir donner *un coup de main*, pour partir notre exploitation.

Nous n'avions, ni les uns ni les autres, de temps à perdre, un labeur continuel et une sévère économie étaient de rigueur alors dans la Nouvelle-Galle-du-Sud, on ne se tirait pas d'affaire à moins ; aussi, aussitôt le dîner et le petit bout de conversation qui en fut comme le dessert finis, nous allâmes nous mettre à l'ouvrage. Il était environ une heure de

l'après-midi quand nous commençâmes notre besogne, nos dix amis nous dirigeant et nous aidant.

Un arbre énorme, ayant au moins six pieds de diamètre sur la souche et une longueur de plus de cent pieds, fut abattu et coupé en billots de quatre pieds de long, qui était la longueur que devaient avoir nos lattes. Nos amis, qui nous avaient aidé dans cette première opération, nous enseignèrent alors les meilleurs procédés pour fendre ces billots et les réduire en lattes ; après quoi ils s'en allèrent reprendre leur propre ouvrage, pour le reste de la journée.

Il nous restait alors encore environ deux heures de travail que nous employâmes de notre mieux, M. Bourdon et moi, à continuer le même labeur. Pendant ces deux heures d'ouvrage, nous fendîmes chacun environ quarante lattes : dans le même espace de temps, un homme parfaitement au fait de la besogne en eut fendu à peu près deux cents.

Le soir, réunis tous les douze dans notre cabane, après notre souper, nous passâmes la plus agréable veillée qui nous eut encore été donnée de passer dans les terres australes. Jusqu'à onze heures, notre conversation, entremêlée de chansons canadiennes, roula sur notre cher pays, sur les parents et les amis absents. Chacun pensa et parla de sa famille, de sa paroisse, exprimant le ferme espoir de revoir encore

l'une et l'autre avant de mourir. Cette conversation bien douce, sans doute, n'était pas sans larmes cependant, il y avait parmi nous des époux et des pères dont les épouses et les enfants étaient absents et peut-être nécessaires.

Notre travail allait toujours et nous acquérions de l'expérience et de la dextérité dans notre nouveau métier lequel, néanmoins, fatiguait considérablement mon camarade, M. Bourdon, qui était faible de tempérament : bien que plus robuste que mon ami, je ne laissais pas non plus que de trouver la besogne fort dure : dès les premiers jours nous eûmes les mains pleines d'empoules et les membres endoloris de fatigue.

Au bout de huit jours de travail, il nous fallut aller à Sydney pour nous procurer des provisions. Nous fîmes, là, rencontre des trois principaux officiers d'un navire baleinier français du port de Brest ; ils revenaient d'une course de pêche à la baleine, faite dans les régions de l'extrême sud du Pacifique. Nous parlâmes ensemble de la Vieille et de la Nouvelle-France ; puis nous leur fîmes, à leurs vives instances, le récit de nos luttes et de nos malheurs.

Pris d'une ardente sympathie pour nous, et mus par

ce sentiment si singulièrement français, le dévouement, ils nous offrirent de suite de nous dérober à l'exil, en nous prenant à leur bord. Nous les remercîâmes chaudement de leur offre généreuse ; mais nous leur répondîmes que la chose était à peu près impossible, et nous leur fîmes connaître les sérieuses conséquences qui pouvaient en résulter pour eux ; car les lois portées contre les capitaines, officiers et marins d'un navire qui donnerait asile à un condamné sont d'une sévérité extrême. La peine personnelle est une amende de £500 sterling ou la prison et, dans le cas que le capitaine ou les propriétaires du bâtiment soient les auteurs de la tentative, alors la peine portée est la confiscation du navire.

Dans ce cas, dit un des officiers, le médecin du baleinier, j'en fais mon affaire : si nous échouons, j'en serai quitte pour un peu de prison, et dans tous les cas le navire sera exempt de saisie. Il fut si pressant, et la perspective d'être libre est tellement engageante que nous consentîmes à accepter la proposition du généreux médecin. Il avait tout arrangé, de façon à ne compromettre ni le capitaine ni le navire : il devait nous cacher dans sa pharmacie, dont lui seul avait les clefs et qui était, comme son domaine à lui, de l'administration duquel il avait seul les privilèges et la responsabilité.

C'était deux jours après que devait avoir lieu le

départ du navire baleinier. Dans la nuit qui suivit cet arrangement préliminaire, je me pris à réfléchir, et, dans la longue insomnie que me valait la gravité de la situation, je pesai toutes les raisons pour et contre : le résultat de mes délibérations, ainsi faites à part moi, fut qu'il valait mieux ne pas tenter cette aventure, si pleine de dangers pour les hommes généreux qui voulaient bien y prendre part dans notre unique intérêt, et pour nous. D'ailleurs, au cas de plein succès, je ne voyais rien de mieux, dans le résultat, que l'obligation de vivre et de mourir en dehors de mon pays natal.

Je communiquai à mon ami, M. Bourdon, le résultat de mes méditations et ma détermination de ne point partir, qui en était la conclusion pratique. Je lui dis qu'il y avait tout lieu d'espérer une amnistie et que, dans ce cas, notre évasion équivaldrait à un bannissement perpétuel.

M. Bourdon me répondit qu'il était époux et père, qu'en profitant de l'occasion qui lui était si généreusement fournie par les officiers du baleinier français, il pourrait s'en aller aux Etats-Unis, et y faire venir sa famille, qu'au cas d'une amnistie il tâcherait de se faire admettre à y participer. Bref, il était, me dit-il, décidé à partir.

Il partit, en effet, avec le baleinier qui mit à la voile le matin suivant, emportant dans son sein mon

camarade et ami. M. Bourdon a rendu compte de son voyage dans un écrit publié il y a déjà plusieurs années. Ce brave compagnon de mes misères est mort l'an dernier ; mais au moins il est mort sur le sol de la patrie et la terre de sa naissance a reçu le dépôt de ses cendres, à l'ombre de la croix d'un cimetière canadien.

Il me fallait trouver un nouvel associé ; car il était nécessaire d'être deux à notre besogne. Dans l'état des affaires à Sydney, je n'eus pas de peine à le rencontrer parmi les exilés canadiens : ce fut M. Louis Ducharme. Le même jour que mon ami Bourdon mettait à la voile, et quand nous eûmes vu le navire qui le portait en dehors du port, nous primes, le sac de provisions sur le dos, le chemin de la forêt qui menait à notre chantier.

Nous nous mîmes bravement à l'ouvrage et, sans tenir compte de nos embarras, des mécomptes et de la fatigue, nous fendions des lattes du matin jusqu'au soir. Enfin dans le cours de deux semaines après notre retour au chantier, nous avons complété une cargaison de 12.000 lattes. Alors nous engageâmes des charretiers pour transporter notre bois à la rivière, puis nous louâmes une berge pour le conduire à Sydney, où nous en opérâmes la vente au prix de dix schellings

sterling le mille. C'est-à-dire que nous avons tout juste suffisamment d'argent pour payer la coupe du bois, le charretier, le louage de la berge et acheter des provisions pour une autre quinzaine. Ce n'était pas un résultat brillant ; mais nous vivions comparativement heureux, dans notre cabane avec des compatriotes.

Le lendemain de notre vente nous remontâmes au bois par la rivière, en ramant sur la berge avec laquelle nous avons amené nos lattes et que nous devons ramener au lieu d'embarquement du bois. Nous reprîmes donc nos travaux, avec d'autant plus de courage que nous avons maintenant acquis une certaine habileté au métier et que, surtout, nous étions désormais endurcis au travail, au point de ne ressentir que juste cette fatigue qui fait trouver le repos du soir si délicieux et le sommeil de la nuit si réparateur. Enfin, n'eut été la chaleur et les maringouins qui vinrent bientôt nous tourmenter, nous nous serions cru assez heureux ; autant qu'on peut l'être, du moins, sous les circonstances dans lesquelles nous nous trouvions.

Comme nous n'espérions pas sortir bientôt de notre condition et que, occupation pour occupation, autant valait pour le moment du moins, notre métier actuel de forestier à tout autre, nous résolûmes de construire

un four de terre à la façon du Canada, pour y cuire notre pain en commun. Jusque là, notre farine avait été convertie en pains cuits sous la cendre sur une pierre plate, à la façon des pays d'Australie. Nous passions donc *de la galette au pain*, et ce fut une époque.

Partout où demeuraient quatre ou cinq canadiens ensemble, on vit plus tard s'élever un four de terre, et les habitants du pays se disaient : "—Il y a des canadiens ici !" en apercevant cette commodité domestique, inconnue jusque-là dans les campagnes de la Nouvelle-Galle-du-Sud.

Ainsi se passèrent tranquillement trois nouvelles semaines de notre exil, pendant lesquelles, chaque jours travaillant, nous avons fabriqué une autre cargaison de lattes, plus considérable que la première. Mais le calme ne dure pas toujours et le *bonheur* n'est point habitant de cette terre : j'assure le lecteur que nous l'avons trouvé en Australie moins qu'ailleurs encore.

Nous avons donc, dans la journée dont il va s'agir, chargé notre berge de nos lattes, avec l'intention de partir de bonne heure, le lendemain, pour le marché de Sydney. La berge fut ancrée près du rivage. Prête à nous recevoir au matin : le malheur voulut que, dans la nuit, elle fut entraînée par la marée sur une grosse roche, sur laquelle elle chavira à marée basse, déchargeant dans la rivière la plus grande partie de sa cargaison.

Quels ne furent pas notre étonnement et notre désespoir d'apercevoir, à notre arrivée sur la rive, notre berge à moitié d'eau et notre chargement épars sur la rivière : mon compagnon, surtout, en fut atterré ; mais il fallut en prendre son parti et tâcher de retirer du naufrage le plus possible des épaves de notre petit avoir.

Après avoir vidé la berge de l'eau qu'elle contenait nous nous mîmes à recueillir, avec deux petites chaloupes qui se trouvaient là, nos lattes que le flot avait fait voyager toute la nuit. Heureusement que ces lattes étaient réunies par paquets, de cent lattes chacun, et qu'au moment de notre arrivée la marée, qui achevait de monter, avait presque tout ramené au point de départ du baissant précédent. En somme nous en fûmes quittes pour la perte de notre temps et de quelques centaines de lattes ; mais c'était déjà quelque chose pour nous, sans compter la fatigue et l'ennui de ce labeur inattendu. Après avoir employé les heures favorables de la marée à recueillir nos lattes, nous nous occupâmes à les recharger dans la berge : ces diverses opérations ne furent terminées que le soir. Nous mîmes alors la berge en lieu sûr pour la nuit.

Le lendemain matin, de bonne heure, nous ramions du côté de Sydney, ayant contre nous le courant du montant. Il soufflait alors, en notre faveur, un de ces vents chauds qui, dans cet endroit sont invariablement

le même jour remplacés par de gros vents froids venant du sud. Nous faisons force de rames, pour arriver au quai de Sydney avant le retour du vent de Sud.

Déjà nous voyions s'agiter les arbres, se soulever la poussière des routes, déjà nous sentions se refroidir l'atmosphère sous l'effet des premières bouffées de ce vent malencontreux ; mais nous n'étions plus qu'à quelques arpents du débarcadère : nous redoublions d'efforts, la sueur nous inondait ! Peines inutiles, voilà le vent sur nous, nous reculons. Force nous fut alors de virer de bord et de nous laisser remonter vers le lieu d'où nous étions partis ; mais, cette fois-ci, sans ramer : nous n'avions qu'à gouverner notre embarcation qui, chargée pardessus les bords, offrait au vent beaucoup de prise.

C'était encore une journée de perdue et de nouveaux risques à courir. Nous régagnâmes le *port* d'embarquement, où nous jettâmes l'ancre à sept heures du soir, le samedi. Nous reprîmes donc assez tristes le chemin de la cabane ; car nous n'avions plus de provisions. Depuis plusieurs jours déjà nos camarades nous nourrissaient et nous avions bien compté ne revenir que le lundi, mais avec suffisamment d'approvisionnements pour rendre ce que nous leur devons et nous nourrir pendant une autre quinzaine au moins. Nous n'en fûmes cependant pas plus mal reçus pour ne rien apporter, et le Dimanche se passa, comme tous les

autres que nous avons passés dans le bois, à partager notre temps entre la prière, la lecture et les conversations sur la patrie absente.

Le lundi nous repartîmes pour Sydney, par le plus beau temps du monde. Notre cargaison, pour avoir bu l'eau de la rivière Paramata, subit une baisse de douze sous par mille, à laquelle il fallut bien se soumettre dans la vente que nous en fîmes le même jour. Le produit de notre cargaison nous mit en état de payer toutes nos redevances et d'acheter des provisions pour seize à dix huit jours ; mais nous ne pûmes faire d'autres emplettes que celles de deux pantalons de bouragan, un pour mon associé, l'autre pour moi.

Ainsi donc notre travail, si dur qu'il fut, suffisait à nous nourrir, et voilà tout. Bientôt mon associé fut presque sans habits et ma garde-robe ne valait guère mieux que la sienne : cependant, je pouvais encore me montrer à Sydney dans mes habits, tandis qu'il y eut un temps que mon pauvre associé, lui, était obligé d'emprunter de nos camarades, dont le travail était plus lucratif, certains articles d'habillement, entre autres une chemise ; car, en toilette de chantier, il n'avait qu'un juste au corps de laine et pour tout chapeau un petit bonnet de laine rouge. Il ne faut pas demander si la peau nous bronzait, ainsi exposés au soleil australien.

---

## XXI

### COMMENT PAR ACCIDENT JE DEVINS FABRICANT DE CHANDELLES OU A PEU PRÈS.

Il y avait un an que nous étions employés à la fabrication des lattes, lorsque vint fondre sur notre établissement une calamité, qui pouvait avoir des suites terribles relativement à notre situation ; car tout est relatif dans ce monde.

Le feu mis dans les bois à quelques milles de notre cabane s'avancait vers nous poussé par le vent : lorsque nous en fûmes avertis il n'était plus qu'à deux milles de notre chantier. Aussitôt que l'alarme nous fut donnée, nous courûmes de suite à la cabane : une partie de notre troupe s'occupa à sauver de la case les hardes et autres effets, provisions et petites valeurs. Nous n'avions, mon associé et moi, en dehors des habits qui nous couvraient et de nos lattes dont une cargaison était prête à embarquer, que deux couvertures de laine. Ceux qui s'étaient chargés des effets, mon associé était du nombre, coururent avec leurs charges vers une profonde ravine bordée de rochers

nus et au fond de laquelle coulait un ruisseau. Le reste de notre troupe resta pour tâcher de sauver le bois manufacturé, planches, pièces de charpente, bardeaux et lattes.

Pour moi, je me dirigeai vers notre tas de lattes et me mis de suite à nettoyer jusqu'à la terre, autour du tas, de toutes les feuilles et branchages secs, un grand espace circulaire. Dès que j'eus débarrassé ce cercle de tout ce qui pouvait donner prise à l'incendie, je me préparai à mettre le feu aux amas de feuilles et de branches accumulés par moi tout à l'entour de mon cordon sanitaire. Je ne voulais mettre le feu qu'au moment d'être atteint par la conflagration générale de la forêt, afin de ne pas risquer de faire inutilement deux incendies au lieu d'une. Je n'attendis pas longtemps : d'abord un bruit sourd, puis une fumée épaisse m'annoncèrent l'approche de l'élément destructeur. Au moment où les premières lueurs se montrèrent à moi à travers les interstices de la forêt, je mis le feu à plusieurs points de mes amas de feuilles sèches. En un instant, je fus environné de flammes qui couraient dans toutes les directions, mais en s'éloignant de moi. Ce feu, allumé de mes mains, détruisit autour de mes lattes et de ma personne, en peu d'instants, tout ce qui pouvait donner prise à l'incendie qui s'avancait. Je demurai appuyé sur mon tas de lattes, d'où je vis passer, dans toute sa majesté, ce personnage qui a nom *le feu dans les bois*.

Il fallait voir les flammes fureter tous les coins de la forêt, pour dévorer tout ce qui s'y rencontrait de feuilles séchées par le soleil et de petits débris de bois mort. Le feu s'éloigna aussi vite que nous l'avions vu s'approcher. Quand il fut passé, je regagnai la cabane où, bientôt, nous fûmes tous réunis pour contempler les ruines de notre établissement. La case était en cendre : à la vérité, ce n'était pas une grosse perte : en deux jours elle était remplacée par une autre tout aussi grande et tout aussi commode. Mais il y avait des pertes, une grande partie du bois préparé par nos compagnons avaient été brûlée ; ils avaient même perdu quelques effets et provisions, déposés dans une petite clairière, parce que la distance de la cabane à la ravine était assez considérable ; mais nos amis avaient fait des épargnes importantes et ils pouvaient supporter ce petit désastre.

Pour nous, nous n'avions rien perdu : les seules choses que nous avions à perdre, nos peaux, nos deux couvertures et nos lattes étaient sauvées.

J'oubliais de dire, ce que le lecteur au reste a dû deviner, qu'aucun de nous ne fut atteint dans sa personne : un seul ressentit une incommodité momentanée qui lui fit perdre connaissance, pour s'être trop exposé à la fumée et à la chaleur dans le travail de sauvetage du bois de charpente.

Mon associé, dans le moment, se trouva tout à fait dégoûté de la vie des bois et du métier de fabricant de lattes ; nous résolûmes donc de chercher une autre occupation. Notre dernier chargement opéré, nous dîmes adieu à nos compagnons, que, pour ma part, je laissais à grand regret, et nous nous embarquâmes de nouveau sur la rivière Paramata pour le marché aux lattes de Sydney.

Le lendemain, après avoir, du produit de notre cargaison, payé nos redevances et nos dettes, nous nous retrouvâmes de nouveau sur le pavé de Sydney à chercher un nouvel emploi. La chose n'était pas plus facile que l'année précédente ; la détresse durait encore et le gouvernement était toujours dans l'obligation de nourrir un certain nombre d'immigrés sans moyens de gagner leur vie. Nous fûmes obligés, M. Ducharme et moi, de nous séparer, pour chercher, chacun de son côté, avec plus de chances de succès.

Le cinquième jour de recherches infructueuses, je rencontraï trois français nouvellement arrivés dans le pays, avec l'intention de s'y fixer comme industriels, avec des capitaux suffisants me dirent-ils. Ils s'étaient arrêtés à la fabrication des chandelles. Comme ils ne parlaient pas un mot d'anglais, ils me prirent pour leur interprète et leur homme d'affaire. Je pouvais me faire comprendre facilement dans cette langue

apprise en prison, et dans l'exil ; mais je ne m'engageai pas aux français comme puriste : je déclare que j'étais aussi incapable de l'engagement que de pratiquer la chose que comporte ce mot.

Mes bourgeois établirent leur usine à huit milles de Sydney et à quatre milles de toute habitation ; en sorte que je me trouvai de nouveau dans le bois et dans des édifices qui ressemblaient beaucoup à la cabane du chantier canadien. Je n'étais soumis, dans mon nouvel emploi, à aucun travail manuel : ma besogne consistait à faire l'achat du suif sur le marché de Sydney et à opérer la vente de la chandelle sur la même place : dès qu'on eut du suif à acheter et de la chandelle à vendre ; car nous mîmes environ un mois à préparer les choses.

C'était la quatrième fois que je changeais d'état, depuis mon départ de Long-Bottom ; j'avais été successivement confiseur, jardinier, forestier et je me voyais en ce moment commis-marchand, dans le suif et la chandelle. Si les recettes n'étaient pas brillantes, la variété ne manquait pas au moins.

Je faisais, trois fois par semaine, et à pied, le trajet entre notre fabrique et la ville de Sydney, ordinairement seul, quelquefois accompagné de l'un des associés. Les choses n'allaient pas au mieux ; la plus

grande partie du capital de mes bourgeois consistait en illusions pour eux et en belles promesses pour les autres : Ils n'étaient pas même parfaitement au fait de l'industrie qu'ils avaient choisie.

Prévoyant que l'établissement ne tiendrait pas et que je finirais par n'être pas payé, je résignai ma situation au bout de quatre mois, et bien m'en prit ; car le résultat répondit à mes prévisions.

---

## XXII

SUCCESSIVEMENT GARÇON DE FERME ET PETIT MARCHAND.

Je me vis donc pour la cinquième fois sur le chemin à chercher une situation. J'étais connu de tout le monde sur la route de Sydney, j'arrêtai dans presque tous les établissements, le sac sur le dos et le bâton à la main, pour demander de l'emploi. On me reçut partout avec politesse ; mais la réponse invariable était qu'on avait autant de monde qu'on pouvait en payer.

Je ferai remarquer ici que l'opinion publique, si on peut donner le nom d'opinion aux préventions et aux idées saugrenues et mal fondées qu'on impose si souvent au public, l'opinion publique avait subi un revirement complet à l'égard des exilés canadiens, et voilà comment nous pouvions, malgré l'extrême dureté des temps, trouver de l'emploi, tandis que le gouvernement était obligé de loger et de nourrir des centaines d'immigrés, et que grand nombre de condamnés retournaient forcément aux établissements pénitentiaires.

Je savais que mon ami et ancien associé dans l'exploitation du bois de lattes, M. Ducharme, était employé sur les terres en défrichement d'un des hommes les plus à l'aise de Sydney. Ce citoyen était boucher, il avait amassé du bien dans le cours des années de prospérité de la colonie : j'allai le trouver pour lui demander de l'occupation : voyant que j'étais canadien, il me répondit de suite qu'il m'emploierait volontiers, mais que malheureusement la seule besogne qu'il pouvait m'offrir était de travailler sur sa ferme, où travaillait déjà un de mes compatriotes.

Il n'y avait pas l'embarras du choix, je m'engageai donc et, le même jour, je me rendis à la ferme située dans le voisinage de Sydney, où je trouvai mon ami content de me voir le rejoindre. Nous travaillions sous la direction d'un chef de culture et de concert avec lui. M. Ducharme, à mon arrivée sur la terre, logeait seul dans une case assez semblable à notre cabane du chantier ; j'allai prendre logement avec mon ami.

Il y avait deux mois que nous travaillions sur cette ferme, lorsque nous rencontrâmes, le Dimanche à l'Eglise, nos amis du chantier canadien. Ils avaient abandonné leur exploitation de bois, parce que les ventes ne s'opéraient plus avec avantage ; car, jusque là leur commerce de bois de charpente, de

planches et de bardeaux leur avait été très profitable. Ils étaient à coup sûr, de toute la colonie, les hommes les plus capables et les plus entendus dans ce genre de travail ; mais le fait est que, en conséquence du trop grand nombre de bras inoccupés et de l'épuisement du capital, toutes les industries tombaient les unes après les autres dans l'épuisement.

Deux de nos anciens compagnons du chantier, MM. J. M. Thibert et F. X. Touchette, qui avaient amassé quelque argent, me proposèrent de me joindre à eux dans l'exécution d'un projet d'établissement qu'ils avaient formé, de l'avis et sur des renseignements qu'on leur avait donnés. Mes deux amis, dont le premier était cultivateur et l'autre forgeron, s'offraient à fournir le petit capital nécessaire au départ et n'exigeaient de moi que la mise au service de la société de mes connaissances dans les affaires.

A douze milles de Sydney, sur le chemin alors le plus fréquenté de la colonie, il y avait un commencement de village qu'on avait déjà baptisé du nom de *Irish-town*, bien que cette *ville irlandaise* ne se composât encore que de deux auberges et de trois cabanes de colons : ce fut là que nous plaçames le siège de nos affaires.

Notre exploitation était imaginée dans la pensée de se faire des chalands des voyageurs passant par le chemin, et pour cela nous voulions avoir à leur offrir les choses dont ils devaient souvent avoir besoin sur la route : l'établissement devait se composer d'un petit magasin de provisions de bouche et d'articles d'épicerie, d'une boulangerie et d'une boutique de forgeron.

Ceux qui, dans notre pays, ont eu l'occasion de rendre visite à des établissements de colonisation nouveaux et éloignés des centres ou des villages de quelque importance, ont, sans doute, remarqué quelquefois exposés aux petites fenêtres d'une cabane de colon quelques torquettes de tabac, des pipes, des fioles renfermant du poivre, de la canelle, des muscades, des bâtons de sucre à la crème pour les enfants, etc., etc., ceux là peuvent se faire une idée exacte de la maison de commerce qu'allaient fonder, au moment dont je parle, leurs trois compatriotes, dans la colonie encore récente alors de la Nouvelle-Galle-du-Sud.

Le bois n'était pas loin de la *ville d'Irish-town*, aussi n'eûmes nous pas de peine à trouver les matériaux de notre établissement. De grands éclats, ou cales de bois furent par nous préparées ; puis nous *levâmes* des écorces d'arbres : le tout fut traîné au site de notre future exploitation par un pacifique

bœuf de travail loué pour l'occasion. Six jours après notre arrivée, trois édifices, un magasin d'épicerie, une boulangerie et une forge, venaient s'ajouter à ceux dont *Irish-town* s'enorgueillissait déjà.

Notre four, construit de terre glaise à la façon canadienne, qui est la meilleure, nous avons eu l'occasion de le constater, s'élevait tout près de la case où nous nous proposons de pétrir nos pâtes et de les faire lever.

La construction de ce four fut, pour beaucoup de colons qui passaient par le chemin, un objet de curiosité extraordinaire qui nous valut l'effet d'une bonne réclame. Il fallait voir les remarques dont cette construction était l'objet de la part de ceux qui, en grand nombre, s'arrêtaient pour nous voir travailler. Ce qui les intrigua surtout, ce fut le cintre de bois sur lequel nous bâtissions la voute de terre du four.

C'était une véritable étude de l'esprit humain, que celle à laquelle donnait lieu les conversations de nos visiteurs. Quelques-uns avaient le bon sens et le bon goût d'avouer qu'ils n'y comprenaient rien, et de demander des explications que nous leur donnions avec plaisir, mais en les priant de n'en rien dire aux autres afin de nous amuser des remarques de chacun ; d'autres, qui ne comprenaient pas du tout ce que nous

faisions, se posaient cependant en connaisseurs et, sans donner la moindre explication bien entendu, disaient que c'était facile à comprendre ; d'autres enfin, avec cette suffisance grossière qu'on connaît, disaient : —“ ces canadiens sont donc bien bêtes que de “ s'imaginer qu'ils vont pouvoir chauffer ce four sans “ brûler le bois de sa charpente et, par conséquent, “ sans le faire écrouler. ” En un mot, tous les degrés de la sagesse et de la folie humaine se laissent voir, dans les appréciations que suggéraient la vue d'un simple four de terre en construction. La circonstance donna lieu à l'exhibition d'infiniment plus de pitoyable éducation et de sot orgueil, que de sage réticence et d'humble recherche, apanages de l'honnête sens-commun et d'une bonne éducation domestique.

La curiosité de voir chauffer notre four, puis de manger du bon pain de ménage qu'on y faisait cuire, nous attira tout d'abord une assez bonne clientèle, et nous nous moquions de bon cœur des gros sots qui s'imaginaient que nous nous proposions de faire cuire du pain dans un four de bois.

Ce fut un compatriote qui vint nous initier aux travaux de boulangerie et mon compagnon, M. Thibert, fit un apprentissage de deux jours, qui lui suffit pour apprendre à confectionner du pain supérieur à toutes les galettes des colons des campagnes de la colonie. Au fait la boulangerie était la seule chose qui nous rémunérât un peu ; le magasin faisait peu de chose et la forge

à peu près rien : aussi, après un mois d'essai, notre camarade, M. Touchette, qui tenait à exercer son métier de forgeron, nous laissa pour aller se fixer à cinq milles plus loin où il fit mieux son affaire. Cette séparation était dans l'intérêt de tous : notre ami put gagner sa vie dans son nouvel établissement et nous restâmes à partager, entre deux, toutes les sources de revenu que pouvait fournir notre petit négoce. Nos profits n'étaient pas énormes ; mais ils suffisaient à notre nourriture et à notre entretien, et nous vivions tranquilles et dans une liberté à peu près absolue, au point que nous nous serions presque cru libres dans une terre étrangère, n'eût été l'obligation d'aller nous présenter une fois le mois au bureau des *affranchis-surveillés*.

Notre vie paisible d'*Irish-town* ne fut signalée par aucun incident remarquable, à une exception près. Mon compagnon et moi, je crois pouvoir le dire sans nous vanter, formions à la fois, l'aristocratie de la naissance, l'aristocratie de l'intelligence et l'aristocratie de l'argent de la *ville* que nous habitons ; quand aux titres et aux parchemins, je crois que nous étions tous de niveau sur les Régistres de l'Empire, condamnés portant un *ticket of leave*. Nous passions pour avoir quelqu'argent et nous couchions, mon compagnon dans la boulangerie et moi dans le magasin, deux édifices peu vastes et contigus. Par une nuit sombre, je fus éveillé par un bruit étrange,

que je soupçonnai de suite être causé par des voleurs ; je m'élançai hors de mon lit, en appelant à plein gosier mon compagnon, ce qui mit en fuite les voleurs, car ç'en étaient. Il était temps, puisque nous trouvâmes le coffre qui contenait nos hardes et le petit avoir de notre commerce, sur le seuil de la porte, où les brigands l'avaient abandonné. Ainsi prit fin un incident qui aurait pu être pour nous un petit désastre, si pas un malheur plus grand ; car, dans un pays comme celui-là, les violations de domicile sont très souvent accompagnées ou suivies d'effusion de sang.

---

## XXIII

### LES PREMIERS PARDONS ET LES PREMIERS RETOURS.

Il y avait près d'un an que nous habitions *Irish-town*, lorsqu'arriva la nouvelle que deux de nos compagnons d'exil, MM. Charles Huot et Louis Pinsonneault, avaient été graciés. C'était tout un événement pour les exilés canadiens, tous épars dans Sydney et ses environs : c'était, pour chacun de nous le présage et un avant-gout de la fin de son exil, un commencement d'accomplissement des vœux et des promesses de nos amis du Canada, et de la prédiction du brave officier que nous avons rencontré à Hobart-town.

En apprenant cette nouvelle, je partis aussitôt pour aller voir mon vieil ami M. Huot, afin d'être plus certain de l'exactitude du rapport qu'on nous avait fait. M. Huot demeurait dans le voisinage immédiat de Sydney ; il était chez lui et il me montra le parchemin qu'il avait reçu. Je tins longtemps dans mes mains cette pièce, et je relus plusieurs fois cette formule qui rend la liberté aux condamnés.

La joie, que causait à M. Huot ce pardon tant désiré, était singulièrement tempérée, dans le moment, par une tristesse dont je n'eus pas de peine à deviner la cause. Mon respectable ami n'avait pas les moyens suffisants pour profiter de ce pardon et payer les frais de son retour au pays ! Être libéré était peu de chose pour nous à moins de retour au pays ; car esclaves ou libres, condamnés ou absous, la Nouvelle-Galle-du-Sud et toute autre terre que celle du Canada étaient pour nous l'exil.

! ;  
Tout le monde ne sait peut être pas que nous eûmes, presque tous les exilés aux terres australes, à pourvoir nous mêmes à nos frais de retour jusqu'en Angleterre. Les généreuses souscriptions, faites dans nos campagnes et dans nos villes, pour subvenir aux dépenses de notre voyage furent déposées en Angleterre, et il nous fallut nous y rendre pour pouvoir obtenir des secours sur ce fonds, qui eut été, cependant, suffisant pour nolisier un grand et bon navire, muni de toutes choses nécessaires, pour nous ramener tous de Sydney à Québec. Ce fut pour la plupart d'entre nous une source d'anxiété, de déboires, de retards et d'efforts incroyables.

Après avoir félicité mon bon vieil ami de son bonheur, et l'avoir consolé de sa tristesse, en lui faisant espérer de la Providence les moyens de regagner la patrie ; je repris le chemin d'*Irish-town*, roulant dans

ma tête des pensées d'espoir et de doute sur notre avenir, à nous qui n'étions pas, en apparence, inclus dans ce premier acte de pardon. Pourquoi cette différence, me demandais-je ? Aurait-on pris la détermination de borner là la clémence ? Enfin, je me faisais à moi-même toute sortes de questions que le lecteur peut facilement imaginer, par induction, de l'exposé de la circonstance.

A mon arrivé au logis, je fis part à mon associé de la confirmation de la nouvelle, qu'il attendait avec grande hâte. Aussi content que moi du bonheur de nos deux camarades de malheur, il était infiniment plus désolé que moi de la différence de sort qui nous frappait : c'était tout naturel, il était époux et père d'une jeune famille qui pleurait son absence.

Un mois après, le paquet, qui tous les mois apportait la malle d'Angleterre, apporta cette fois le pardon de plus de la moitié des exilés canadiens, au nombre desquels se trouvait mon associé. Cette nouvelle nous combla tous de joie ; car c'était chose certaine pour les uns et c'était espoir pour les autres. Le lecteur sait que cet espoir ne fut trompé pour aucun

Rien, je le pense sincèrement, rien de terrestre n'eut pu nous engager à rester loin de notre pays ; ni

la fortune, ni les honneurs. Nous avions faim et soif du pays natal, nous brûlions du désir de revenir au Canada, pour revoir nos familles, nos amis, pour revoir nos belles campagnes, pour saluer les clochers de nos paroisses, pour parler français et contempler le spectacle de nos bonnes mœurs canadiennes-françaises.

Le plus grand nombre des exilés canadiens, avaient heureusement pu, malgré la dureté des temps, accumuler un pécule suffisant pour subvenir aux frais de leur retour, et mon associé était de ce nombre ; mais, malheureusement, les autres n'avaient aucun moyen quelconque, ou des moyens tout à fait insuffisants, et j'étais de ce dernier nombre.

Il nous fallut, M. Thibert qui partait et moi qui restait, liquider les affaires de notre petit commerce. Ce négoce nous avait fait vivre comparativement assez bien ; de plus il avait permis à mon associé de ne point entamer ses épargnes faites dans l'exploitation du bois et d'autres petites industries, et mises à part pour son retour : il m'avait donné, à moi, les moyens de remonter ma garde-robe ; mais en dehors de cela, nos petites dettes payées, il ne restait à la société que ses *édifices* et son four, dont personne n'avait besoin et qui ne valaient pas la peine d'être mis en vente.

Je me retrouvai donc sur le pavé de Sydney, en quête encore de situation. J'ai déjà dit qu'à mesure

que les canadiens étaient connus et que disparaissaient, par conséquent, les effets des calomnies de la presse et de l'antipathie créée par les préjugés de race et de religion si enracinés chez ces populations, nous obtenions beaucoup plus facilement de l'emploi. A l'époque dont je parle, nous commençons même à devenir l'objet de préférences marquées; aussi n'eus-je aucune difficulté cette fois à trouver à me placer, et dans une condition et avec un salaire bien supérieurs à tout ce à quoi j'aurais osé prétendre auparavant. J'entrai comme commis dans un des principaux magasins de marchandises sèches de Sydney.

Dans le même temps, trente huit de mes compagnons libérés d'exil s'occupaient des préparatifs de leur départ. On était au mois d'août 1844. Ils s'étaient réunis ensemble pour traiter du prix de leur passage jusqu'en Angleterre avec le capitaine d'un navire marchand en partance. C'était le meilleur moyen à prendre et ils réussirent à faire un bon marché.

Il y avait quatre jours que j'étais installé au comptoir de mon nouveau maître, lorsqu'ils vinrent me dire adieu et me souhaiter, à moi-même, un prompt départ. Je leur présentai mes vœux pour un heureux retour au pays: mon émotion trahissait la profonde douleur que je ressentais de ne pouvoir partir avec eux. Ils m'encouragèrent, en me disant que nos compatriotes ne nous abandonneraient pas, que certai-

nement une souscription serait faite pour nous retirer de cette plage, dont le sol devenait comme brûlant sous mes pieds, depuis qu'il m'était permis de revoir notre cher Canada.

Le soir du même jour, nous nous réunîmes plusieurs pour nous consoler un peu et nous encourager mutuellement, fondant notre espoir d'un prompt départ sur mille hypothèses plus ou moins probables. Nous comptions sur la générosité de nos compatriotes, et nous ne comptions pas en vain ; mais je ne sais comment il se fit que les personnes chargées d'administrer les fonds de secours, ne purent alors trouver les moyens de nous faire tenir de suite ces deniers, plus nécessaires pour nous à Sydney qu'en Angleterre.

Trente neuf de nos compatriotes y compris M. Bourdon avaient laissé la terre d'exil ; deux y étaient morts, dix-sept y restaient donc encore, lorsque je fis connaissance à Sydney d'un négociant français qui, dégoûté du pays et ne voyant pas d'amélioration probable dans les affaires de la colonie, en était venu à la détermination de vendre, à tout prix, le fonds considérable d'articles de nouveautés qui lui restait de ses importations de France.

M. Philémon Mesnier, c'était le nom de ce négociant, me parlait souvent de mon pays et de mes malheurs,

et chaque fois je lui répondais dans des termes et avec un ton qui lui firent comprendre toute l'ardeur du désir qui me dévorait de revoir ma patrie.

La nostalgie me minait, et cette maladie menaçait de me mener au tombeau. Jamais, à aucune époque de mon exil, je n'avais ressenti rien de semblable. L'ennui que j'endurais est indéfinissable, il me suivait partout : j'en vins bientôt à tomber dans la mélancolie et à ne rechercher que l'isolement, au sein duquel je nourrissais mon mal. Tous les Dimanches, j'allais passer mes après-midi sur un rocher placé au fond d'une petite baie solitaire qui donnait sur la rade de Sydney : là, je rêvais de mon pays et de ma famille. Il me semblait que je suivais des yeux le sillage du navire qui avait emporté mes heureux compagnons. J'accompagnais de la pensée ce navire : avec lui je parcourais les mers, avec lui je remontais le Saint-Laurent ; puis l'image de ma paroisse natale, puis les embrassements de ma mère, la joie de mon vieux père, les poignées de main des amis passaient sur mon imagination, pour m'abandonner bientôt à la triste réalité qui me faisait me retrouver sur le triste rocher de la terre de mon exil. Alors il me prenait des angoisses de tristesse, pendant lesquelles je m'écriais sans cesse :

— Quand, quand donc partirai-je pour le Canada ?

---

## XXIV

### UNE AME GÉNÉREUSE.

Le brave négociant français avait remarqué la langueur qui me minait et il s'était pris de compassion pour moi : il me proposa de me prendre à son service pour l'aider à liquider ses affaires, après quoi, devant partir pour l'Europe, il me promettait de m'emmener avec lui et de me fournir, au besoin, les moyens de me rendre jusqu'en Canada. Après avoir obtenu de mon patron d'alors la permission de quitter son service, j'acceptai, l'offre de M. Mesnier, laquelle fut pour moi un véritable remède. Reconforté par la perspective qui m'était ainsi présentée, je me mis, avec autant de zèle que de joie, à seconder M. Mesnier dans le travail de la vente de son fonds de magasin.

Nous étions, à cette époque, tous graciés ; mais nous étions encore dix sept à Sydney, retenus en exil par le manque de moyens. Nous nous réunissions tous les dimanches et quelquefois le soir, pour nous consoler ensemble, parler du pays et nous communiquer nos raisons d'espérer une prompte délivrance.

De temps à autre, il partait un de nous qui avait réussi à recueillir le prix de son passage en Angleterre, trois des dix-sept dont j'ai parlé me précédèrent sur les sentiers de l'océan qui mènent au Canada.

Il s'était écoulé environ dix mois depuis le départ des trente-huit dont j'ai parlé, lorsqu'un bon jour un des messagers de la maison du Gouverneur, Sir George Gipps, vint me dire que Son Excellence désirait me voir. Comme je n'avais rien à appréhender, désormais, j'augurai qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle et ce fut le cœur plein d'espoir que je me mis à faire ma meilleure toilette, pour me rendre auprès du représentant de la Souveraine.

Son Excellence me reçut avec bonté et politesse, il avait même l'air touché en me voyant et me parlant. Il me fit part alors d'une lettre qu'il avait reçue, laquelle l'informait que plusieurs membres des Communes avaient demandé, au Gouvernement de Sa Majesté, de vouloir bien se charger de faire transmettre et distribuer aux exilés politiques canadiens une somme assez considérable, produit d'une souscription faite en Canada dans le but de subvenir aux frais de notre retour. Sir George ajouta que rien n'avait encore été fait lors du départ de la malle ; mais que, attendu qu'il était probable que le prochain paquet lui amènerait l'ordre

et les moyens de nous renvoyer tous en Angleterre, il avait cru devoir me faire venir pour me prévenir et me demander d'avertir mes compatriotes de se tenir prêts.

Je remerciai Son Excellence de cette attention, tant en mon nom qu'au nom de tous mes compagnons d'exil encore présents à Sydney, après quoi, offrant à Son Excellence mes plus gracieuses salutations, je me hâtai de courir chez tous mes compatriotes et amis, pour leur faire part de l'heureuse nouvelle que je venais d'apprendre, d'une source aussi respectable qu'authentique.

Néanmoins, pendant longtemps encore, nous en fûmes pour les transports de joie dans lesquels cette nouvelle nous avait tous mis. Les paquets arrivaient, tous les mois, les uns après les autres, et rien n'arrivait pour nous. Pourtant nous ne perdions pas espérance : nous savions bien que le Gouverneur ne s'était pas joué de nous, et nous le supposions bien presque aussi désappointé que nous d'avoir été ainsi induit à faire briller à nos yeux un espoir qui ne se réalisait pas. Au reste, il y avait dans tout cela, une chose qui nous paraissait très certaine, c'était qu'une souscription suffisante avait été faite par nos compatriotes et que le montant en était déposé en Angleterre. Nous nous disions donc les uns aux autres :—Courage, tôt ou tard il faut que ça vienne !

Un bon nombre de ceux qui restaient étaient dans un état voisin de la détresse et ne voyaient pas jour à jamais pouvoir amasser la somme, assez considérable, qu'il fallait pour payer un passage de Sydney en Angleterre. Un seul d'entre eux était marin mais âgé, aucun patron de navire n'était pressé d'ajouter à son équipage des hommes que devait tourmenter le mal de mer à chaque tempête : au reste il y avait assez de jeunes gens au pied marin qui cherchaient à gagner ainsi leur retour en Europe, pour engager les capitaines à ne prendre que des hommes déjà faits à l'eau salée.

Quand à moi, en particulier, sans l'exil et la nostalgie qu'il me causait, j'étais au mieux dans la maison de mon généreux patron. Aux bons soins matériels de l'aisance, s'ajoutaient pour moi les soins plus précieux encore de la sympathie la plus cordiale et de l'amitié la plus délicate et la plus désintéressée : j'en étais quelquefois même confus, tant j'avais peur d'abuser, par quelque indiscretion d'une hospitalité si libérale et si distinguée.

Sur la fin de Janvier 1846, c'est-à-dire environ dix huit mois après les premiers départs de canadiens exilés pour leur retour en Canada, mon excellent patron termina ses affaires : tout était liquidé, il avait consommé la vente du reste de ses marchandises et avait réalisé tout son avoir, non pas, cependant, sans

de grands sacrifices ; mais il avait presque autant de hâte de laisser les terres australes que moi même.

Il se mit alors, et je l'accompagnais et l'aidais comme bien on peut l'imaginer, en quête d'un navire en partance. Il y en avait plusieurs qui s'annonçaient pour le mois de Février ; nous les visitâmes tous et, après informations prises sur les qualités de mer de tous, nous choisîmes comme le plus confortable et le plus fin voilier le navire le *Saint-George*, commandé par un Capitaine Jones. Je n'ai pas besoin de dire que le *Saint-George* n'avait pas la moindre ressemblance avec le *Buffalo*, dont, cependant, j'aimerais en ce moment à savoir le sort. .

Un blessé garde comme souvenir la balle ou l'éclat d'obus qu'on a retiré de ses chairs déchirées. Eh ! bien moi, j'aimerais à posséder une petite croix faite du bois dont est construite cette frégate, dans les flancs de laquelle et mon cœur et mon corps ont été lacérés par d'indignes traitements.

---

## XXV

### LE VOYAGE DE RETOUR.

Le Dimanche gras du mois de Février 1846, dans la matinée, après avoir pris congé les jours précédents des charitables personnes à qui je devais des obligations et dont j'ai parlé dans le cours de ce récit, je m'embarquais, en compagnie de M. Mesnier mon bienfaiteur, de Madame Mesnier sa digne compagne, et d'un assez bon nombre d'autres passagers, sur le *Saint George*, en destination d'Angleterre.

Plusieurs, des treize exilés canadiens qui restaient après moi sur la terre d'exil, avaient pu venir m'accompagner sur le quai : ils me serrèrent les mains en me souhaitant un heureux retour au pays. Ils étaient émus et moi je pleurais, en leur disant : —“ Courage mes amis, courage, votre tour viendra !” Quelques uns de mes compagnons de passage, presque tous gens qui abandonnaient la colonie à la suite de tentatives avortées de fortune, partageaient notre émotion, d'autres faisaient des mines à mériter de rester à la place de mes braves compagnons.

Le *Saint George* leva l'ancre à onze heures et, voiles déployées, commença sa longue course de milliers de milles à travers les eaux puissantes de l'abîme. Il faisait un temps magnifique, une légère brise enflait nos voiles et le noble navire glissait avec majesté sur les ondes, se dirigeant vers la sortie du hâvre.

Que j'avais de plaisir à voir s'éloigner les côtes de la Nouvelle-Galle-du-Sud, et n'eut été la tristesse causée par la pensée de mes pauvres compagnons restés à Sydney, je crois que j'eus, en ce moment, été aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde. Il me semblait que déjà j'étais prêt d'arriver au pays. Il me semblait entendre mes parents se dire :—enfin, le voilà qui arrive ! et se demander :—l'exil l'a-t-il bien changé ? Je me voyais déjà au foyer domestique entouré de parents et d'amis à qui je faisais le récit de nos longues souffrances. Déjà, je voyais toutes mes connaissances m'entourer, le Dimanche, sur le perron de l'Eglise, à la sortie de la messe paroissiale. O image de la Patrie, que je t'ai contemplée, de tous les degrés de latitude et de longitude qui séparent le Canada des terres australes !

Nous fûmes favorisés pendant plusieurs jours d'un vent en poupe accompagné de beau temps ; nous filions, filions le plus agréablement du monde, gouvernant pour le Cap Horne. Je suivais, par conséquent,

une route tout à fait différente de celle par laquelle nous étions venus à Sydney, à bord du *Buffalo*, et sur laquelle nous avons doublé le Cap-de-Bonne-Espérance.

Après deux semaines d'une navigation des plus heureuses, pendant laquelle M. Mesnier et moi parlions sans cesse de la Vieille et de la Nouvelle France, et Madame Mesnier ne me parlait pas de mes parents et surtout de ma mère, nous étions dans les parages de la Nouvelle Zélande. Là nous éprouvâmes quelques jours de vents contraires accompagnés de bourrasques ; mais bientôt le bon vent nous revint et nous reprîmes notre course rapide vers les régions froides et humides du Cap Horne.

Arrivés à la hauteur du Cap Horne nous fûmes saisis par un calme plat qui dura une semaine entière. Le spectacle qui nous entourait était d'une tristesse grandiose, et le calme semblait porter avec lui des terreurs que n'offrent point les tempêtes. Il faisait froid, très froid, le navire était entouré d'immenses glaces flottantes : le ciel était sombre au point de nécessiter l'usage des lumières en plein jour : d'épais nuages s'étendaient comme de lugubres voiles de pleureuses, et semblaient descendre jusqu'au bout des mats de notre navire : le brouillard mouillait le pont et les cordages, et cette eau gelait en croûte sur le

pont et pendait en cristaux aux manœuvres. Le calme, qui nous retenait, semblait en un mot porter la tourmente en son sein.

A l'expiration de cette semaine de calme, un violent vent de Nord-Ouest s'éleva, à la faveur duquel nous doublâmes le cap ; mais en nous dirigeant vers le sud, jusqu'aux environs d'une petite île appelée, je crois, l'île Royale, où nous rencontrâmes encore le calme qui, cette fois, ne dura qu'une journée.

Dans la nuit du même jour, un vent impétueux soufflant du Sud-Est nous conduisit en quatre ou cinq jours dans les parages des Iles Malouines. Là nous fûmes, paraît-il, dans un danger imminent. Le vent nous poussait vers la côte, et pendant presque toute une journée nous longeâmes la terre d'une de ces îles, ayant toutes les peines du monde à ne pas laisser affaler le navire sur les rochers que nous apercevions du haut du pont. Enfin, vers le soir, le vent s'apaisa un peu, puis prit une direction plus favorable, et nous pûmes, élevant notre course, nous éloigner de ce dangereux voisinage. Le lendemain, la brise était tout à fait propice et nous faisons bonne route, courant Nord-Est à toute vitesse.

Il y avait dix jours que nous avions échappé aux dangers des rescifs des Iles Malouines, le navire était courbé sous les efforts d'un gros vent et la mer battait

avec fureur sa mince muraille : il était quatre heures de l'après midi et nous étions à table, un bruit se fit sur le pont, puis nous entendimes donner l'ordre de mettre en panne. L'instant d'après le navire subissait une évolution, accompagnée d'une pièce de mer qui le fit trembler dans toute sa charpente.

L'ordre de mettre en panne avait été donné par le troisième officier du bord, alors en charge du navire ; le capitaine et le second officier, à table avec nous, s'étaient élancés, en culbutant tout, vers le banc de quart, pour connaître la cause d'une manœuvre aussi inattendue et prendre la direction des choses. Ils furent suivis de près par tous les passagers, qui se précipitèrent en désordre sur le pont, en demandant avec angoisses : — Avons-nous touché ? — Est-ce une collision ? Est-ce que nous allons périr ?

Tout était désordre sur le navire, et nous trouvâmes l'équipage, dans la terreur, en train de mettre les chaloupes à la mer. Plus de doute, c'est un sinistre, dont personne ne connaît ni ne peut apercevoir la cause. La plupart des passagers s'emparaient déjà des chaloupes, et on allait avoir à déplorer de terribles noyades, lorsque le capitaine parvint à obtenir l'attention de ces malheureux fous de peur. Il leur expliqua alors que la cause de ces manœuvres était la chute dans la mer d'un pauvre matelot. Il pria tout le monde de vouloir se retirer en arrière, pour permettre à l'équipage de manœuvrer à l'aise et d'exécuter, sans encombre, les dangereuses opérations

du sauvetage, au sein d'une mer houleuse soulevée par un gros vent d'orage.

Penché sur le bastingage du navire, je pus voir le malheureux matelot lutter avec la mer ; pendant environ dix minutes je le vis paraître et disparaître tour à tour : tantôt il apparaissait sur la crête d'une vague et tantôt il semblait avoir été enseveli sous le repli d'une lame. C'était un spectacle à nâvrer le cœur.

Une chaloupe fut mise à la mer, conduite par cinq marins, elle se dirigea vers le malheureux, en ce moment, le jouet des vagues. Comme nous suivions avec anxiété les mouvements de ce frère esquif ballotté par la mer, s'avançant avec peine malgré les efforts des vigoureux rameurs. Enfin la chaloupe approchait du pauvre matelot, on se sentait presque suffoqué d'impatience, dans l'attente du moment où, saisi par l'un de ses camarades, nous le verrions arraché au terrible sort qui le menaçait. La chaloupe n'était plus qu'à quelques verges de lui, lorsque nous le vîmes disparaître dans les ondes. L'équipage de la chaloupe chercha quelque temps, interrogeant la surface agitée de la mer, puis se dirigea du côté du navire, sur un signal de retour donné par l'ordre du capitaine. Je me sentais la poitrine comme opprimée par un poids pesant : maintenant je craignais pour le sort des cinq hommes qui montaient la faible embar-

cation. Effectivement, ils eurent beaucoup de peine à revenir ; mais enfin, ils arrivèrent. Le navire reprit sa marche, chacun reprit ses occupations à bord et, une heure après, personne ne se fut aperçu qu'un accident venait de visiter l'équipage qui nous conduisait à travers les sentiers de l'océan... Il y en a tant de ces pauvres enfants d'Adam qui, chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, passent du temps à l'éternité, du jugement souvent si faux des hommes, au jugement infaillible et redoutable de Dieu !

Chaque jour de marche nous éloignait des régions froides du Sud et nous rapprochait des feux de la zone torride. Après deux mois et demie de voyage, nous fîmes relâche au port de Pernambuco dans l'Amérique du Sud.

La chaleur était grande ; mais, en repassant sous ces latitudes, comme je goûtais avec délices la différence qu'il y avait entre ma position, à bord du *Saint George*, et celle que j'occupais, à bord de l'inoubliable *Buffalo*. Esclave alors, j'étais libre aujourd'hui, méprisé alors, j'étais respecté aujourd'hui, marchant à l'exil alors, je revenais au pays maintenant !... Et sous le rapport physique, au lieu des saletés de la frégate, j'avais tout le confort dont on peut jouir à bord d'un navire.

Le capitaine avait affaire à terre, nous en profitâ-

mes M. Mesnier, sa femme, quelques passagers et moi, pour aller respirer un peu l'air des champs et des bosquets de cette riche nature des pays chauds. Je ne donne pas de description de la petite ville et du port de Pernambouc ; cette description ressemblerait à mille autres du même genre et n'aurait pas grand intérêt pour mes lecteurs.

Descendu à terre vers onze heures de la matinée, nous ne reprîmes le chemin du navire que sur les neuf heures du soir. Huit de nous montions, pour le retour, une chaloupe conduite par des rameurs indigènes : ils chantaient en ramant une complainte ou cantique espagnol, dont l'air avait une grande douceur et dont le refrain était :—*Santa Maria*. Ils n'avaient pas répété deux fois ce refrain, qui me faisait plaisir à entendre, que je me joignis au chœur qui le répondait ; puis Madame Mesnier se joignit à nous, puis tous les huit nous répétions le doux refrain : *Santa Maria !*

Une fois sur le pont de notre navire, je m'accoudai sur le bord des pavois et j'y demeurai, m'enivrant de la mélodie touchante du chant des rameurs, jusqu'aux derniers *Santa Maria*, que mes oreilles charmées purent aller saisir dans le lointain et me rapporter avec les chaudes et douces brises du vent du soir des tropiques.

Le lendemain matin, sur les dix heures, le *Saint-George*, et nous, l'un portant les autres, reprime

notre course vers les îles britanniques. Après six semaines, du jour de notre départ de Pernambouc, marquées tantôt par du calme, tantôt par un vent favorable, nous arrivâmes dans les bassins de Londres, tous sains et saufs et bien portants. Nous nous félicitions les uns les autres de notre heureuse traversée de quatre mois, qui nous permettait à tous de toucher le lieu de notre destination, . . . moins notre malheureux matelot, à la mémoire duquel nous donnâmes quelques mots de souvenir.

---

## XXVI

A LONDRES.

Chacun s'empresça de prendre terre, nous descendimes, mon protecteur M. Mesnier, Madame Mesnier et moi, dans un hotel que mon généreux protecteur connaissait. Je me répandis en remerciements, offerts du plus profond de mon cœur, envers mon bienfaiteur et sa noble compagne, et leur offris de les servir à Londres si quelqu'affaire pouvait leur rendre mes services désirables. M. Mesnier n'avait pas besoin de moi ; mais j'avais encore plusieurs jours à jouir de leur aimable compagnie. Que Dieu les récompense de m'avoir rendu mon pays et d'avoir mis, dans cette œuvre de charité, des procédés si nobles et si délicats.

Je n'eus rien de plus pressé, en ce qui me concernait, à mon arrivée à Londres, que de m'informer de l'endroit où je pourrais trouver les secours expédiés du Canada pour le retour des exilés politiques. Je ne savais où aller, à qui parler, dans cette immense confusion qui s'appelle Londres, où chacun semble

poursuivi par le démon de la convoitise et n'avoir pas une minute à donner au prochain. Dans cette perplexité, je résolus de m'adresser à M. Roebuck, l'illustre membre des Communes d'Angleterre, dont le zèle pour les intérêts canadiens m'était connu. J'allai donc à son bureau ; mais la personne qui en avait soin me dit que M. Roebuck était à Ham dans sa famille ; cependant, on l'attendait de jour en jour. On était au mercredi quand j'allai, pour la première fois, au bureau de l'ami des canadiens, j'y retournai de nouveau le lendemain, puis le vendredi : M. Roebuck n'étant pas encore revenu le samedi, je pris le parti de lui écrire, pour lui demander les renseignements qui m'étaient en ce moment si nécessaires.

Dès le lundi matin je reçus une réponse à ma lettre. M. Roebuck me donnait toutes les informations nécessaires ; puis me faisait une foule de questions, pleines de sympathie et de sollicitude pour mes compagnons d'exil restés en Australie. Je m'empressai de répondre à sa bienveillante lettre : je lui donnai le nombre des exilés canadiens retenus à Sydney, je lui fis connaître leur triste condition et la quasi impossibilité pour eux de revenir, de longtemps, par le moyen de leurs propres ressources, à raison de l'état des affaires dans la colonie ; enfin je fis de mon mieux pour augmenter, si possible, l'intérêt qu'il portait à mes compagnons et amis que j'avais laissés si tristes en la Nouvelle-Galle-du-Sud.

M. Roebuck m'avait adressé à M. Graham, en m'indiquant avec précision où je pourrais rencontrer ce monsieur. Je pris une voiture et, accompagné de M. Mesnier qui continuait à m'être utile, j'allai à la rue et au numéro indiqués. M. Graham me reçut avec une bonté toute cordiale, m'adressa des paroles de félicitation sur mon heureux retour de l'exil et me fit, de suite, remise de la somme nécessaire pour payer mon passage jusqu'à Montréal et faire honneur aux frais de mon séjour à Londres.

De retour à mon hôtel, je trouvai une seconde lettre de M. Roebuck qui m'informait qu'il ne pouvait venir à Londres, pour raison de maladie dans sa famille ; il me faisait encore des questions sur les circonstances dans lesquelles se trouvaient mes compatriotes exilés. Je répondis de suite, à cette seconde lettre, et lui exprimais l'espoir de le voir à Londres, avant mon départ, à l'ouverture alors prochaine du Parlement, lui disant que j'avais maintenant deux motifs de le désirer, celui du rétablissement de la santé de la personne malade chez lui et celui qui avait pour objet le bonheur de le voir et de le remercier en personne. Ce vœu ne se réalisa pas, cependant, M. Roebuck ne vint pas à Londres avant mon départ ; mais je reçus une troisième lettre de lui, deux heures avant mon départ pour le Canada. Il me disait dans cette dernière lettre que la somme déposée en Angleterre n'était pas suffisante pour effectuer le retour en

Canada de tous les canadiens restés en Australie. Il ne faut pas, disait-il, qu'un seul d'entre eux reste en exil faute des moyens pécuniaires nécessaires à son retour dans la patrie. Il m'engageait donc à faire connaître ce fait à mes compatriotes, à mon arrivée en Canada, et à solliciter une nouvelle souscription.

Immédiatement à la suite de mon entrevue avec M. Graham, j'avais retenu mon passage à bord d'un navire qui devait partir le 10 juillet ; ce navire s'appelait *Le Montréal*. Entre tous les navires en partance pour le Canada, j'avais choisi *Le Montréal*, à cause de son nom : il me semblait que ce nom du pays devait me porter bonheur.

Je trouvai bien longs les quelques jours que j'eus à passer encore dans la sombre métropole de l'Angleterre en attendant le départ du navire qui devait m'emporter vers les bords du Saint-Laurent, dont les rives semblaient déjà me sourire. De toutes les distractions que j'essayai à me donner, une seule pour ainsi dire, m'est restée en mémoire : je veux parler de ma présence à une grande revue militaire, passée par le Duc de Wellington, en honneur du Vice-Roi d'Égypte, alors en visite à la cour de Saint-James. Ce n'était pas une revue aussi nombreuse qu'on en voit quelquefois en

France et dans d'autres contrées militaires de l'Europe ; mais c'est la plus considérable que j'ai jamais vue, et c'était un spectacle des plus imposants et des plus magnifiques. Je pus être témoin de l'enthousiasme fanatique dont le peuple anglais était animé pour la personne *du Duc* ; car il n'y avait pas besoin d'ajouter son nom de Wellington : il y avait, comme toujours, plusieurs ducs en Angleterre à cette époque, mais lui c'était Le Duc (*The Duke*). Les troupes étaient magnifiques, et tous les bourgeois de Londres, en voyant passer le duc de Wellington sur son superbe cheval, entouré de son état-major, ne se gênaient pas de le mettre au-dessus d'Alexandre, de César et surtout de Napoléon.

---

## XXVII

DE LONDRES A QUÉBEC.

Le 13 de Juillet 1846, après un séjour de quatorze jours dans le sein de l'immense métropole du Royaume-Uni, je quittai les bassins de Londres, à bord de l'excellent navire *Le Moniréal*, commandé par l'aimable autant qu'habile marin, M. le capitaine Forbes. Un bateau-à-vapeur nous donna la remorque jusqu'en dehors de la Tamise et nous laissa à quelque distance des côtes de la Manche.

A peine étions nous arrivés dans ce chenal qui sépare l'Angleterre du continent qu'un vent tempétueux s'éleva, lequel, avec des alternatives de calme et de redoublement de rage, nous retint trois semaines à louvoyer dans la Manche. Le *Saint George* avait parcouru en deux jours l'espace que nous mîmes environ dix-huit journées à franchir.

On sait que la houle et la vague de la Manche sont sans égales dans toute l'étendue des mers, pour la fatigue qu'elles font endurer aux navires. Ces trois semaines de pénible navigation avaient tellement secoué la

charpente du *Montréal* qu'il se mit à faire de l'eau : pendant toute la traversée, l'équipage, à son grand déplaisir souvent exprimé en termes de matelot anglais, eut à pomper plusieurs heures chaque jour.

Notre course à travers l'océan fut on ne peut plus heureuse. Le seul incident pénible qui se présenta fut la mort d'un petit enfant appartenant à une famille d'émigrés très respectable. La douleur de ces compagnons de passage excita les sympathies de tout le monde à bord. C'est si triste que la mort et la sépulture qui la suit, sur mer !

Le 2 septembre, à sept heures du matin, oh ! je m'en souviens comme si c'était aujourd'hui, nous aperçumes, en montant sur le pont, les côtes du district de Gaspé.

La Patrie ! Après plus de sept ans d'exil : quelle émotion ! C'était quelque chose de si doux, de si enivrant que je me prenais à me dire à moi-même :— Après tout, de pareilles jouissances ne sont pas trop cher achetées ! Si l'on ressent tant de joie à revenir à la patrie terrestre, quelles ne seront donc pas les joies de ceux qui, après avoir mérité sur la terre, seront admis aux douceurs de la patrie céleste ?

Et je rêvais ainsi, regardant à m'en fatiguer et le

ciel et les eaux et les terres de mon pays. Ma joie paraissait telle à tous mes compagnons de voyage qu'ils en étaient émerveillés. Un passager, ancien major de l'armée anglaise, jouissait tellement de mon bonheur dans son bon cœur, qu'il m'invita à descendre dans la cabine où il avait, avec le capitaine, organisé une petite fête. On but à ma santé, au Canada tant aimé de ses enfants, et on me félicita de mon retour au foyer de mes ancêtres.

Ces émotions, si vives et si profondes produisirent sur moi un effet singulier, que rien auparavant dans ma vie, si accidentée pendant les neuf années alors dernières, n'avait pu produire à ce point, je demeurai plus de deux fois vingt-quatre heures sans dormir.

De Gaspé, huit jours de navigation, entre les deux superbes rives du plus beau fleuve du monde, nous amenèrent dans le port de Québec, où nous jetâmes l'ancre le 10 Septembre, qui était un Dimanche, vers deux heures de l'après-midi.

Je descendis à terre presqu'immédiatement après notre arrivée, laissant à bord ma malle, du reste fort peu considérable. Je pris une calèche sur la place et je me fis conduire à un hôtel canadien. Les plus petites choses ont leur signification dans de semblables situations: je ne saurais exprimer, par exemple, l'effet qu'eut sur moi la vue de cette calèche et l'impression que je

ressentis, quand j'entendis parler français autour de moi et que je perçus, surtout, ces simples mots que le cocher adressa à son cheval :—“ *Marches donc.* ” Un éclair traversa ma pensée, et l'image de Long-Bottom s'offrit à mon esprit comme contraste. Il me semblait entendre, en opposition aux mots de commandement que mon cocher adressait à son cheval canadien, les mots si rudes à nos langues et à nos oreilles, que nous adressions à nos associés de travail, les bœufs australiens :—“ *Hi ! Dji !* ” C'est ainsi, que pour nous confondre et nous humilier, sans doute, Dieu permet que ces idées triviales viennent s'offrir à notre pauvre cerveau, souvent dans les moments les plus solennels. Qui n'a pas éprouvé cela, plusieurs fois dans sa vie ?

---

## XXVIII

### LE PAYS ENFIN.

Je ne sais pas qui répandit le bruit qu'un exilé canadien venait d'arriver des terres australes ; mais, à chaque instant, je recevais la visite de quelque citoyen de Québec (où je ne connaissais à peu près personne) qui venait me féliciter de mon retour, me souhaiter la bien-venue et me demander des nouvelles de nos compatriotes restés en exil. On ne savait que faire pour me plaire et me prouver combien on était heureux de me voir revenir sain et sauf, après tant de misères et une si longue absence. Plusieurs m'invitaient à me rendre chez eux, et m'offraient l'hospitalité de la famille ; mais avant que j'eus répondu à pareille invitation un autre visiteur arrivait : alors je remerciais, me défendant sur les devoirs que j'avais à remplir envers une population qui me recevait si cordialement. —Eh ! bien, demain, me disait-on alors. Et pourquoi ne passeriez-vous pas quelques jours à Québec ?.... Enfin, tout ce que l'intérêt le plus vif et la cordialité la plus grande peuvent suggérer.

Mais, j'avais hâte de voir mes parents, dont même en ce moment j'ignorais le sort. Je m'empressai de

régler toutes mes affaires le lendemain, et, dans l'après-midi même, je m'embarquai sur le bateau-à vapeur de la ligne de Québec à Montréal.

Je viens de dire que j'ignorais le sort de mes vieux parents, en effet je ne savais pas s'ils vivaient encore, n'ayant pas reçu de nouvelles d'eux à l'étranger, et n'ayant pu en avoir à Québec où ils n'étaient point connus. C'était donc le cœur plein d'une joie mêlée d'axiété que je remontais le cours du Saint Laurent, pour regagner le toit paternel ! Je ne dormis pas de la nuit, que je passai à marcher sur le pont par un temps magnifique : des milliers d'étoiles brillaient au firmament et la température était d'une tiédeur délicieuse.

En arrivant à Montréal j'appris des nouvelles heureuses de mes parents : ils m'attendaient de jour en jour, avertis qu'ils avaient été par M. Fabre qui, lui-même, avait reçu une lettre de M. Roebuck apporté par le Paquet de la malle d'Angleterre à New York, lequel nous avait devancé de près de trois semaines.

Désirant me rendre de suite dans ma paroisse, située à vingt lieues de Montréal, je me mis de suite en frais de remplir un devoir sacré pour moi, celui de demander au peuple canadien de pourvoir au retour de mes compagnons restés en exil. J'étais occupé à écrire une communication sur le sujet, lorsque je reçus la visite

de M. Duvernay, propriétaire du journal *la Minerve*. M. Duvernay était accompagné de M. LePailleur, un de mes compagnons d'exil déjà au pays depuis près de deux ans.

Nulle visite ne pouvait être plus à propos ; car on sait avec quel zèle et quel dévouement M. Ludger Duvernay a servi la cause des exilés de 1838. Je lui fis part de suite du sujet de la communication que j'étais occupé à écrire, quand il était entré. Il me répondit que la chose était faite ; que les souscriptions prélevées, dans toutes les paroisses et villes du Bas-Canada, et alors intégralement payées entre les mains du Trésorier-général de l'*Association de la délivrance*, M. Fabre, étaient amplement suffisantes.

Nous allâmes ensemble chez M. Fabre qui me reçut avec bienveillance et urbanité ; M. Fabre, à la mémoire duquel je dois des obligations toutes particulières. Il me dit que le fonds de secours pouvait suffire à toutes les dépenses ; mais qu'on avait essuyé des mécomptes dans les moyens tentés pour transmettre ces valeurs en Australie. J'indiquai à M. Fabre les moyens que mon expérience des affaires en la Nouvelle-Galle-du-Sud me suggérait.

Qu'on me pardonne d'intervertir ici l'ordre chronologique des événements, pour constater le

retour de mes compagnons d'exil et signaler un acte de générosité que la justice veut qu'on ne passe pas sous silence. Quinze ou seize mois après le jour où je me rencontraï avec MM. Duvernay et Fabre, tous mes compagnons d'exil étaient de retour au pays, à l'exception d'un seul, Joseph Marceau, qui, s'étant marié à Sydney, ne voulut pas ou ne put pas revenir. Partis cinquante huit, près de neuf ans après nous étions cinquante cinq de retour.

Trois des treize exilés laissés derrière moi à Sydney sont arrivés plus tôt que les autres, et voici comment. Immédiatement à la suite de mes communications avec M. Roebuck et mon entrevue avec M. Graham à Londres, je m'étais empressé d'écrire à l'un de mes compagnons, M. le capitaine Morin, pour l'informer lui, et par son entremise, tous les autres exilés canadiens, que certaines sommes étaient déposées à leur service à Londres; je leur promettais, de plus, de faire, à mon arrivée au Canada, toutes les démarches possibles pour obtenir la somme nécessaire à leur délivrance. Je les engageais donc à chercher qui voudrait leur avancer les moyens de revenir en Angleterre, sur la certitude que là ils trouveraient les moyens de payer ces avances, et je leur donnais le nom et l'adresse de M. Graham, dépositaire des souscriptions du Canada.

La Providence voulut qu'un anglais généreux se rencontrât avec mon compatriote, lorsqu'il reçut cette lettre de moi. Ce monsieur, dont j'ignore le nom,

dit alors à mon ami, que, sur la foi de ma lettre, il avancerait les sommes nécessaires pour payer le passage de trois exilés jusqu'à Londres, où on lui remettrait ses débours sur les sommes déposées entre les mains de M. Graham. En effet l'ami à qui j'avais écrit, M. Morin, et deux de ses compagnons, MM. Morin fils et Rémé Pinsonneault, revinrent de suite en Angleterre avec leur généreux protecteur qui, lui aussi, abandonnait la Nouvelle-Galle-du-Sud, comme le firent beaucoup de négociants à cette époque.

Comme je ne pouvais partir le jour même de mon arrivée à Montréal pour Saint Policarpe, lieu de résidence de mes bons parents, je profitai du temps pour aller remercier M. Lafontaine, de la part prééminente qu'il avait prise dans les démarches faites par nos compatriotes, pour obtenir l'amnistie qui nous permettait de nous réunir en notre cher Canada.

Le lendemain matin, je m'embarquai sur le bateau-à-vapeur allant aux Cèdres. Nous éprouvâmes des retards dans le passage du canal de Beauharnais, en sorte que je n'arrivai à la maison paternelle que la nuit sur les deux heures. Naturellement tout le monde était au lit, lorsque je frappai à cette porte que j'avais franchie tant de fois, que je n'avais pas vue s'ouvrir depuis huit ans et derrière laquelle s'abritaient les auteurs de mes jours.

---

## XXIX

### LE TOIT PATERNEL.

Lecteur de mes notes, mettez vous à ma place, imaginez que c'est vous qui vous tenez debout sur ce seuil, dans l'attente, et vous comprendrez ce qui devait se passer en moi.

Je n'attendis pas longtemps, je vous assure, et je n'eus pas la peine de répéter deux fois les mots : —“ C'est moi ! ” adressés à mes parents ; car ils se précipitaient vers la porte :

—C'est Xavier ! criait ma mère, c'est Xavier !

—C'est lui, répétait mon père, c'est lui !

—C'est lui, c'est Xavier ! redisait tout le monde dans la maison.

Mes tendres parents se jetèrent à mon cou, en disant. :—Oui, oui, c'est notre cher enfant !

Le premier moment d'effusion passé, je me mis à genoux devant mon père et lui demandai sa bénédiction, qu'il m'accordât avec tendresse ; puis, tous, nous remerciâmes le Bon Dieu de mon heureux retour.

C'était le matin du 14 septembre 1846.

Ah ! je retrouvai bien, à mon retour au pays, les mœurs canadiennes, les douces et bonnes mœurs de nos ayeux. Aussi terminerai-je ces notes par un trait qui peint au parfait la vie paroissiale de nos campagnes, laquelle offrait en ce moment, pour moi, un si frappant et si consolant contraste avec les habitudes des populations avec lesquelles je m'étais trouvé en contact depuis huit années ; trait qui réduit en action ce sentiment de bon voisinage, qui fait que ceux que la Providence a appelés à vivre près les uns des autres, sur le même coin de terre, se regardent comme les membres d'une même famille, selon ce que dit le vieil adage canadien : " Qu'est-ce qu'on a de plus cher après ses parents, si ce n'est son voisin. "

Je n'étais pas présent dans les maisons du voisinage ; mais je sais si bien ce qui s'y est passé que je suis certain de le raconter exactement.

*Les vieux* qui, comme on sait, se lèvent souvent la nuit chez les cultivateurs pour fumer leurs pipes

à la porte du poêle, les vieux, dans les maisons voisines de celle de mon père, en apercevant le mouvement des lumières chez nous, à cette heure, et sachant que j'étais attendu de moment en moment, s'étaient dit : —Tiens, Xavier Prieur est de retour de l'exil ! Voilà donc des gens heureux !

Puis les vieux avaient réveillé *les garçons donataires et les brues* en leur disant :

—Dites donc, il faut que Xavier soit arrivé, il n'y a pas beaucoup de temps, c'est un va-et-vient de chandelles chez les Prieur.

Et tout le monde s'était levé à plusieurs arpents à la ronde.

—Faut aller le voir, disaient les hommes, en laissant leurs lits et s'habillant !

—Ça pourrait peut-être les déranger, répliquaient avec hésitation les femmes.

—Par exemple, est-ce qu'on déränge des voisins et des amis, quand on va se réjouir avec eux sur le retour d'un enfant absent depuis tant d'années ? Allons donc.

On partit donc et, on frappait aux fenêtres sur la route, en criant :

—Xavier Prieur est arrivé ! Est-ce que vous ne venez pas le voir vous autres ?

De crainte que les occupants ne fussent pas au fait de la nouvelle.

Une demi heure après le moment où j'avais franchi le seuil paternel, un grand nombre de voisins étaient réunis chez mon père ; peu d'instants après, arrivaient les bonnes voisines, timides et frileuses, la tête et les épaules enveloppées de leurs grands châles de laine.

Je serrai, avec effusion, la main à tout ce brave monde d'amis et, tous ensemble, nous tinmes conversation jusqu'à cinq heures du matin.

—C'est rien que le commencement de ce que vous avez à nous conter, me dirent alors nos voisins, mais le reste sera pour une autre fois ; car vous avez besoin de repos.

J'embrassai de nouveau mes parents et, en me retirant dans le *cabinet* où mon lit était préparé depuis plusieurs jours, je me dis avec un sentiment de bonheur indescriptible :

—Oui, me voilà tout de bon revenu d'Australie !

C'est bien ici mon Canada, ma paroisse natale ; j'y retrouve mes parents, les amis de mon enfance et de ma jeunesse. O Dieu plein de bonté, soyez béni !

# TABLE.

VOLUME DE 1864.

	<i>Pages.</i>
MADEL, Elégie par J. C. TACHÉ.....	5 - 9
SOUVENIRS DE VOYAGE par M. NAPOLEON BOURASSA :	
Envoi.....	11
Avant de partir.....	16
En diligence.....	19
La Campagne romaine.....	24
Un relais.....	38
Séjour à Viterbe.....	44
A pied.....	49
A vol d'oiseau.....	58
Raphaël.....	65
Un épisode.....	71
De braves gens.....	78
Où je m'arrête.....	81
LAISSEZ MOI CHANTER, poésie par PAMPHILE LEMAY.....	83 - 89
UNE VOIX DE 1813, manuscrit de C. PINGUET.....	90
LE BRAILLARD DE LA MONTAGNE, légende en vers par J. C. TACHÉ.....	97 - 109

LA DANSE DU CALUMET, manuscrit de 1744 du PÈRE LESUROS. 111

SOUVENIRS DE MA PAROISSE NATALE, par E. RENAULT :

Dédicace.....	137
La vieille Eglise.....	139
Le vieux cimetière.....	150
La Chapelle du rocher.....	154
Le Rocher de la chapelle.....	159

EPITRE, poésie par P. J. O. CHAUVEAU..... 162 - 166

NOTES D'UN CONDAMNÉ POLITIQUE, par F. X. PRIEUR :

Un mot d'introduction.....	167
Entrée en campagne.....	170
Durant et après le combat.....	182
Proscrit et fugitif.....	190
Prisonnier.....	201
Le Procès.....	211
Les condamnés.....	218
Les états de souffrance.....	237
Le voyage des déportés.....	252
Une relâche.....	280
A travers les deux grands océans.....	283
Hobart-Town et un digne militaire.....	286
Sydney et Monseigneur de Sydney.....	289
Inspection et débarquement.....	295
Long-Bottom et la vie qu'on y fait.....	299
Une aventure et ses suites.....	312
Un chapitre qui commence et finit par la mort.....	318
Comment je devins confiseur.....	325
En quête de situation.....	332
Je deviens jardinier.....	337
Le chantier canadien.....	343
Comment, par accident, je devins fabricant de chandelles ou à peu près.....	355

TABLE.

iii

Successivement garçon de ferme et petit marchand..	361
Les premiers pardons et les premiers retours.....	369
Une Âme généreuse.....	376
Le voyage de retour.....	381
A Londres.....	390
De Londres à Québec.....	395
Le Pays enfin.....	399
Le toit paternel.....	404

 FIN.